



Association de Prévention Spécialisée **ASEPARG**

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur

Rapport d'Activité **2016**



1^{ère} partie : La mise en œuvre du Projet éducatif	3
2^{ème} partie : Un Cadre Juridique en constante adaptation	5
3^{ème} partie : Cartographie des personnels mobilisés	7
4^{ème} partie : Cartographie des publics bénéficiaires	8
5^{ème} partie : Nombre global de jeunes concernés par un suivi individuel	9
6^{ème} partie : Situation socioprofessionnelle globale annuelle des suivis individuels	10
7^{ème} partie : Niveau d'étude global annuel des suivis individuels.....	11
8^{ème} partie : Nombre de jeunes par commune concernés par un suivi individuel.....	12
9^{ème} partie : Présentation du rapport d'activité par commune	13
Commune de Brignoles	14
Commune de Saint - Maximin	18
10^{ème} partie : Situation socioprofessionnelle par commune des jeunes en suivi individuel	22
11^{ème} partie : Niveau d'étude par commune des jeunes en suivi individuel.....	24
12^{ème} partie : Nombre de jeunes par commune ou quartier ayant bénéficié d'une action relevant des huit domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée	26
13^{ème} partie : Les actions spécifiques	36
Découverte du monde du travail	36
Soutien à l'inscription dans des activités de loisirs, culturelles, sportives.....	37
Aide financière et accompagnement socio-éducatif des jeunes très démunis	38
Équipe de Réussite Éducative	39
Bien vivre ensemble.....	40
14^{ème} partie : Les actions Collectives	41
Loisirs, culture, sports.....	41
Participation citoyenne.....	42
Groupes de Paroles au sein des Établissements Scolaires	43
Groupe de Paroles à l'attention des Parents du Deffends	44
La Médiation Éducative et Sociale.....	45
La Planification et l'Éducation Familial.....	47
15^{ème} partie : Développement du partenariat local	47
16^{ème} partie : Suivi des actions de Prévention Spécialisée par le département.....	50

1^{ère} partie :

La mise en œuvre du Projet éducatif

L'Association propose et conduit des actions éducatives auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu, qui se caractérisent par la liberté d'adhésion, sans mandat administratif ou judiciaire, dans le respect de l'anonymat.

Sa mission est autorisée (arrêté du 19 novembre 2009) et conventionnée par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Département en application du Code de l'Action Sociale et des Familles.

LES MÉTHODES D'INTERVENTION, ORIENTATION GÉNÉRALE

Les orientations générales de l'association peuvent être définies selon 4 logiques d'intervention qui peuvent être qualifiées essentiellement d'éducatives :

La présence sociale / Le travail de rue

Mode d'intervention spécifique à la Prévention Spécialisée s'il en est, cette démarche représente la base de travail quotidien. Inscrite dans l'ensemble de la dynamique du quartier, elle implique :

- Immersion dans la vie locale,
- Connaissance des quartiers,
- Relations avec les jeunes, les habitants et les institutions existantes,
- Reconnaissance réciproque.

Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes sur les lieux et aux moments les plus favorables au développement des relations éducatives. Le travail de rue est un moyen privilégié pour atteindre les plus fragiles et les plus en difficulté.

A partir de la relation de confiance établie, les éducateurs contractualisent un accompagnement éducatif personnalisé en fonction des besoins des jeunes ou développent des interventions collectives.

L'accompagnement social et éducatif

Redonner confiance malgré les épreuves, aider les jeunes à se projeter dans le temps et rompre avec les conduites à risque, favoriser leur insertion sociale.

La création d'une relation de confiance constitue un préalable à la formulation par le jeune ou un groupe de jeunes, d'une demande d'aide auprès de l'éducateur. L'objectif est de développer des compétences sociales ou personnelles de jeunes ou de groupes avec qui le contact s'est affermi, la confiance s'est établie.

Il est parfois nécessaire d'attendre plusieurs mois avant que ce type d'intervention ne devienne possible. La position occupée par la Prévention Spécialisée au sein du quartier permet d'exercer une action éducatrice tant au niveau d'un jeune qu'auprès d'un ou plusieurs groupes de jeunes.

Vis à vis des jeunes

Les situations des jeunes étant considérées dans leur globalité, il s'agit d'exercer des actions de suivis individualisés dans des domaines très diversifiés (scolarité, formation/emploi, relation familiale, loisirs, hébergement, logement, santé, éducation civique...). L'accès aux droits et la construction d'une relation jeune-adulte structurante et positive constituent les principaux leviers de ces actions. Ainsi, le facteur temps s'avère particulièrement important compte tenu des particularités d'un public en situation de grande fragilité. Cependant, de nature tout à fait individualisées, ces actions ne sont pas d'une grande visibilité sur l'extérieur.

Vis à vis des familles

A la demande du jeune ou avec son accord, l'équipe peut également intervenir dans le cadre familial. Au sein de la famille, l'intervention des éducateurs pourra contribuer à dédramatiser et désamorcer certaines tensions, faciliter le dialogue et permettre ainsi que soient reconnues la place et les attentes de chacun.

A l'extérieur, les démarches effectuées, les médiations (comprises comme facilitation des relations du jeune ou de la famille avec leur environnement) et l'accompagnement des parents vers différents services et structures (Éducation Nationale, loisirs, santé...) ont pour objectif de les placer ou de les réintroduire dans une position d'adultes responsables.

L'action éducative doit participer au renforcement de la fonction parentale et veiller à ne pas s'y substituer.

Vis à vis de groupes

Valoriser les situations et projets de groupes en encourageant et en soutenant parfois les actions projetées. Nous observons que les compétences qui se développent le plus sont relatives à la dimension du projet et à l'expérience des relations sociales.

Les actions institutionnelles et partenariales

L'action de Prévention Spécialisée ne se conçoit pas isolément et suppose une bonne connaissance des acteurs intervenant sur le même territoire et une collaboration avec eux.

L'association participe donc à des actions, à des collectifs de réflexion thématique, ou à des dispositifs territoriaux qui permettent de favoriser l'insertion des jeunes et des familles dans la vie locale.

Afin de mettre en œuvre le projet éducatif, les professionnels ont également approfondi leurs connaissances, en participant :

- à différents colloques et conférences (l'intervention sociale collective et communautaire, quels atouts, limites, ambitions et adaptations pour la prévention spécialisée de demain, l'enfant qui n'apprend rien, faire face à la radicalisation des adolescents, la santé Ados et des jeunes, 20ème rencontre de la petite enfance) et à des espaces d'échanges sur les pratiques professionnelles mises en œuvre (supervisions bimensuelles, groupes de travail du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée).

- et à des actions de formation continue (MAC STT, le sanitaire, le social, le médico-social la place des familles ou de l'entourage).

2^{ème} partie : Un Cadre Juridique en constante adaptation

La Prévention Spécialisée trouve son origine dans l'ordonnance de 1958 sur les mineurs en danger, non délinquants. Un arrêté du 13 mai 1963 l'organise par la création d'un « comité national des clubs et équipes de prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse » initialement rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports, la prévention spécialisée est ensuite mise sous la tutelle de celui de la Santé.

Le 4 juillet 1972 un arrêté ministériel reconnaît officiellement des principes et les méthodes de la "prévention spécialisée".

La loi de décentralisation du 22 juillet 1983 transfère la compétence de la prévention spécialisée aux départements. La loi du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'Aide Sociale à l'Enfance.

Comme il est précisé dans l'article L 121-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la prévention spécialisée s'adresse à des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu :

Article L121-2

Dans les zones urbaines sensibles et dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, le département participe aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles qui peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

1. Actions tendant à permettre aux intéressés d'assurer leur propre prise en charge et leur insertion sociale ;
2. Actions dites de prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté ou en rupture avec leur milieu ;
3. Actions d'animation socio-éducatives.

Le présent article est complété par celui L 221-1 relatif au service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Code de l'Action Sociale et des Familles promulguées par ordonnance du 21 décembre 2000.

Art. L 221-1

Le service de l'Aide Sociale à l'Enfance est un service non personnalisé du département chargé des missions suivantes :

1. Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux mineurs, à leur famille, aux mineurs émancipés et aux majeurs âgés de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
2. Organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles, notamment celles visées au 2° de l'article L 121-2.
3. Mener en urgence des actions de protection en faveur des mineurs mentionnés au 1° du présent article.

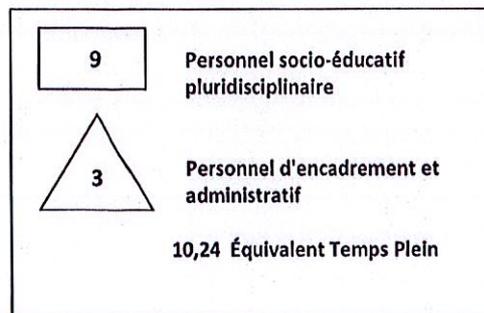
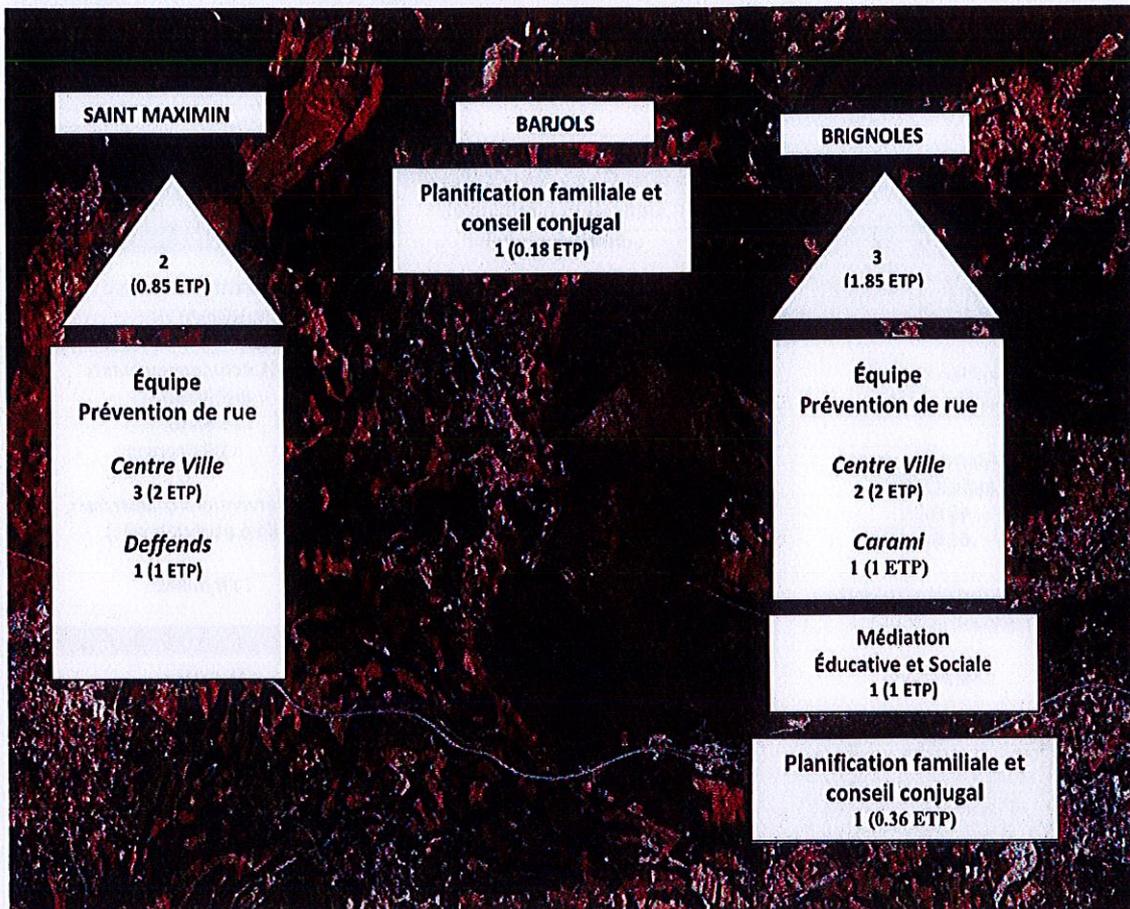
4. Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.
5. Mener, notamment à l'occasion de l'ensemble de ces interventions, des actions de prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et, sans préjudice des compétences de l'autorisé judiciaire, organiser le recueil des informations relatives aux mineurs maltraités et participer à la protection de ceux-ci.

Pour l'accomplissement de ses missions, et sans préjudice de ses responsabilités vis-à-vis des enfants qui lui sont confiés, le service de l'Aide sociale à l'Enfance peut faire appel à des organismes publics ou privés habilités dans les conditions prévues aux articles L 313-8, L 313-8-1 et L 313-9 ou à des personnes physiques.

Le service contrôle les personnes physiques ou morales à qui il a confié des mineurs, en vue de s'assurer des conditions matérielles et morales de leur placement.

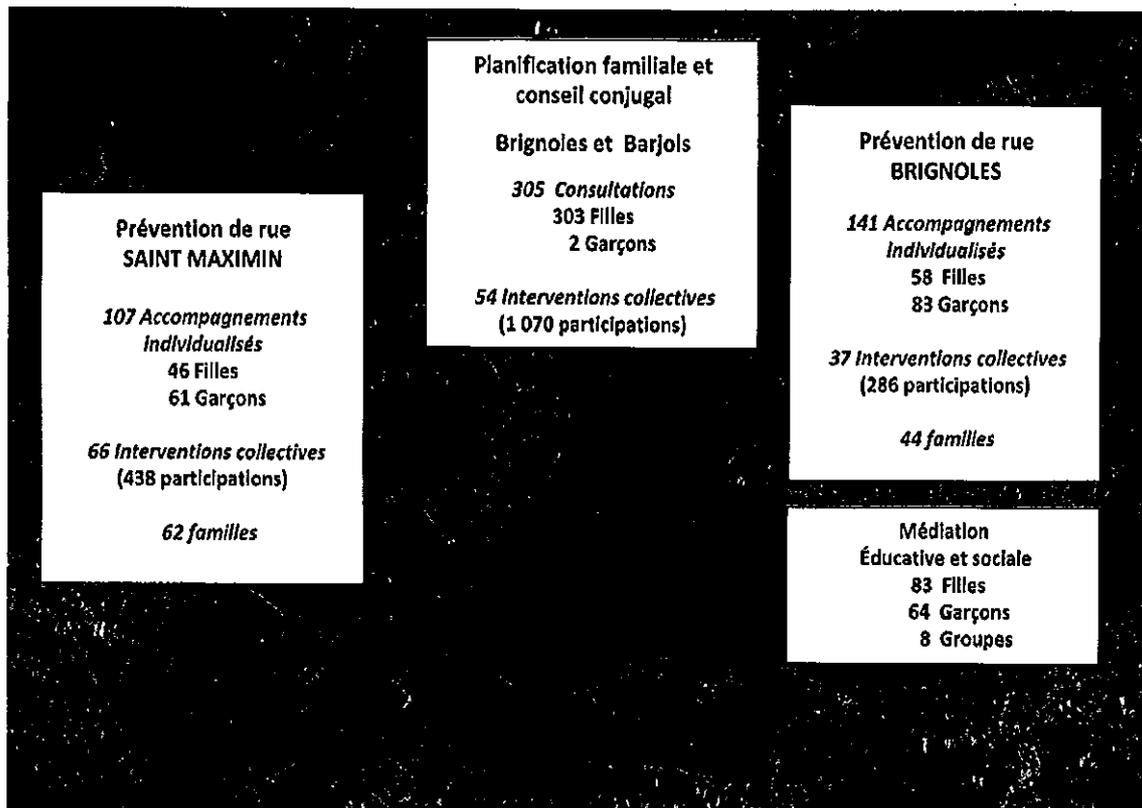
3^{ème} partie :

Cartographie des personnels mobilisés



4^{ème} partie : Cartographie des publics bénéficiaires des services de l'ASEPARG :

Prévention spécialisée, Prévention et accompagnement des souffrances psychiques, Accompagnement à la scolarité, Intégration des collégiens, Planification Familiale et Conseil Conjugal.



5^{ème} partie : Nombre global de jeunes concernés par un suivi individuel

Au 31 décembre 2016, l'équipe de prévention a développé des accompagnements socio-éducatifs personnalisés auprès de 248 personnes dont 211 enfants et jeunes âgés de moins de 5 ans à 24 ans et 37 adultes de 22 à 25 ans, habitants les communes de Brignoles, Saint-Maximin et les communes environnantes.

Pour chacune des personnes accompagnées individuellement, diverses actions éducatives ont été mises en place qui ont suscité 3 230 actes éducatifs.

Les enfants et adolescents représentent 51 % du public et 43 % des participations individuelles.

Par ailleurs, l'équipe reste sollicitée par les 18/25 ans (57 %) pour qui, il semble, que peu de réponses soient mises en place.

44 parents ont également été soutenus dans leur fonction éducative.

Les filles représentent 42 % du public des actions individuelles et 41 % des actes individuels.

	0-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		22 - 25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	3	1	18	18	45	39	52	35	26	11	144	104
Total	4		36		84		87		37		248	
%	2 %		15 %		34 %		34 %		15 %		100 %	
Nombre d'actes	30	13	153	220	565	400	836	536	324	153	1908	1322
Total	43		373		965		1372		477		3230	
%	1 %		12 %		30 %		42 %		15 %		100 %	

	6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre I.P.	1	1	2	2	1		4	3
Total					1		7	
%					14%		100%	
Nombre ASE			1		1		2	
Total			1		1		2	
%			50%		50%		100%	
Nombre PJJ			1		1		2	
Total			1		1		2	
%			50%		50%		100%	
Nombre AEMO	1		2			1	3	1
Total	1		2		1		4	
%	25%		50%		25%		100%	

Les 9 jeunes recensés dans le cadre des mesures Aide Sociale à l'Enfance, Protection Judiciaire de la Jeunesse, Action Éducative en Milieu Ouvert relèvent ou ont relevé de ces mesures.

6^{ème} partie : Situation sociale professionnelle globale annuelle des sorts institutionnels

Situations	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total	
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	%	
Travail de Rue	3		3	4	11	15	18	17	35	20	10	30	16	3	19	51%	41%
Partenaire				7	3	10	18	10	28	16	11	27	3	2	5	15%	28%
Par connaissance		1	1	7	4	11	9	12	21	16	14	30	7	6	13	35%	31%
Total	3	1	4	18	18	36	45	39	84	52	35	87	26	11	37	100%	100%

	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total	
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	%	
Scolarisé	3	1	4	18	18	36	43	35	78	30	19	49	7	2	9	24%	71%
Non scolaire							1	3	4	3	4	7			7		3%
Formation/Emploi							1	1	2	5	3	8	1	1	2	5%	6%
Sans emploi										14	8	22	18	8	26	70%	19%
Autres (tenime au foyer, AMI)											1	1			1		1%
Total	3	1	4	18	18	36	45	39	84	52	35	87	26	11	37	100%	100%

Résidences	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total	
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	%	
Chez les parents	3	1	4	18	18	36	43	37	80	43	28	71	22	9	31	84%	90%
Logement personnel										2	2	2	1	1	2	5%	2%
Foyer-hebergement							1	2	3	3	4	7	2		2	5%	5%
Rupture de domicile										2	3	5	1		1	3%	2%
Autres							1		1	2	3	2		1	1	3%	2%
Total	3	1	4	18	18	36	45	39	84	52	35	87	26	11	37	100%	100%

Taux par âge : Niveau d'étude global annuel des salariés Immatriculés

Niveau	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total						
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	%			
IV et + : Bac/ Bac Pro et plus élevé																						
V : BEP, CAP, CPF																						
VI : bis : Equivalents							5	3	8	10%	19	8	27	31%	9	3	12	32%	33	14	47	19%
VI : avant la 3ème							32	20	52	62%	1	3	4	5%	2	1	3	8%	35	24	59	24%
Non concernés et inconnu	3	1	4	18	18	36	8	10	18	21%	10	7	17	20%	4	1	5	14%	43	37	80	32%
Total	3	1	4	18	18	36	45	39	84	100%	52	35	87	100%	26	11	37	144	104	248	100%	

8^{ème} partie : Nombre de jeunes par commune concernés par un suivi individuel

BRIGNOLES

	0-5 ans		6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		22 - 25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	3	1	13	14	24	18	29	19	14	6	83	58
Total	4		27		42		48		20		141	
%	3 %		19 %		30 %		34 %		14 %		100 %	
Nombre d'actes	30	13	115	206	358	197	510	384	224	90	1237	890
Total	43		321		555		894		314		2127	
%	2 %		15 %		26 %		42 %		15 %		100 %	

L'équipe de prévention est intervenue individuellement auprès d'un public de **141 personnes** dont **121 enfants** et jeunes âgés de moins de 5 ans à 21 ans et **20 adultes** de 22 ans à 25 ans, composé à parité de garçons et de filles. Elle a suscité **2127 participations individuelles**.

Les filles représentent **41 %** du public des actions individuelles et **42 %** des actes individuels.

Les enfants et adolescents représentent **52 %** du public et **43 %** des participations individuelles.

44 parents ont été soutenus dans leur fonction éducative.

SAINT-MAXIMIN

	6-11 ans		12-17 ans		18-21 ans		22 - 25 ans		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Nombre	5	4	21	21	23	16	12	5	61	46
Total	9		42		39		17		107	
%	8 %		39 %		36 %		16 %		100 %	
Nombre d'actes	38	14	207	203	326	152	100	63	671	432
Total	52		410		478		163		1103	
%	5 %		37 %		43 %		15 %		100 %	

L'équipe de prévention a mis en place des accompagnements éducatifs individualisés auprès d'un public de **107 personnes** composé de **90 enfants** et jeunes âgés de 6 à 21 ans et de **17 adultes** de 22 à 25 ans. Elle a suscité **1103 participations individuelles**.

Les filles représentent **43 %** du public des actions individuelles et **39 %** des participations individuelles.

Les enfants et adolescents représentent **48 %** du public et **42 %** des participations individuelles.

17 parents ont été soutenus dans leur fonction éducative et **45 parents** ont participé à une nouvelle action partenariale « Bien vivre ensemble ».

9^{ème} partie : Présentation du rapport d'activité par commune

La priorité de l'équipe éducative est d'assurer une disponibilité et une présence régulière dans les quartiers et sur les différents sites et activités fréquentés par les jeunes. En plus du travail de rue et des accueils au sein des locaux, les éducateurs vont à la rencontre des jeunes aux abords des établissements scolaires, dans les différentes infrastructures sportives et culturelles, les principaux lieux de circulation (centres-villes, gares routières, centres commerciaux...) ainsi qu'au cours des manifestations locales.

L'objectif de cette présence est d'acquérir une bonne connaissance des territoires d'intervention et de se faire repérer, par les personnes qui y vivent ou circulent, comme personnes ressources en matière de protection de l'enfance, d'accompagnement socio-éducatif et de soutien à la parentalité. C'est en rencontrant quotidiennement ou presque, les jeunes, les familles et les habitants que les éducateurs tissent des liens afin de développer des accompagnements éducatifs. Il s'agit de repérer des carences ou des difficultés, des ruptures scolaires, des dynamiques individuelles ou collectives, de rappeler et d'éduquer à la loi, de proposer des alternatives éducatives ou sociales, de suivre les évolutions, d'enclencher des réponses adaptées et de développer des relations sociales et éducatives dans le milieu de vie.

En l'absence de mandat nominatif, le travail s'effectue sur la base de demandes plus ou moins explicites et à partir de la libre adhésion des intéressés. Le préalable reste toujours de se faire connaître et accepter à travers un premier contact qui servira éventuellement d'amorce à une relation éducative assumée.

L'équipe éducative participe à renforcer le lien social, d'autant que ses missions se réalisent principalement en partenariat (notamment l'Éducation nationale, la Mission locale, les services municipaux, les services sociaux du département, les partenaires médico-sociaux, les associations locales) afin d'optimiser les réponses et de faciliter l'accès des jeunes aux dispositifs de droit commun (scolarité, loisirs, formation/emploi, hébergement/logement, santé, accès aux droits, etc.) et soutenir les parents dans leur rôle éducatif.

Par ailleurs l'équipe éducative est attentive aux problématiques de danger imminent vis-à-vis de l'enfance, de l'adolescence et des familles et participe à la mise en œuvre de mesures nécessaires en lien avec les services compétents.

La médiation éducative et sociale prolonge sur Brignoles et depuis novembre sur Saint-Maximin, l'intervention des éducateurs dans les domaines du travail de rue, de la médiation dans l'espace public, de co-accompagnement avec les établissements scolaires de jeunes en difficulté, de lien avec les familles et l'environnement. Elle s'inscrit dans le cadre des politiques publiques de médiation sociale et de soutien à l'emploi du Conseil Régional, de Prévention de la Délinquance et de Politique de la Ville.

BRIGNOLES

L'association met en œuvre :

- *Une équipe éducative de rue (3 ETP) présente quotidiennement sur les secteurs prioritaires de la Politique de la Ville (Carami/Route de Nice et Centre-ville),*
- *Une action de médiation éducative et sociale (1 ETP et 2 ETP depuis novembre),*
- *Une action de planification familiale et de conseil conjugal (0,42 ETP).*

I – Les besoins évalués avec les partenaires

L'équipe éducative est en contact avec des jeunes qui ont besoin d'un espace de rencontres et de parole hors de leur cadre familial et amical. Elle est aussi en contact avec des jeunes en difficulté, qui ne savent pas résoudre leurs problèmes quotidiens, accéder à leurs droits et rencontrent des obstacles pour se projeter dans l'avenir.

Le taux de chômage est également important dans les quartiers en particulier chez les jeunes qui rencontrent les plus grandes difficultés pour rentrer dans la vie active.

Nombreux sont les jeunes, âgés de 16 à 18 ans, en rupture, désœuvrés, éloignés de tout dispositif, qui se retrouvent au sortir de la scolarité sans orientation, ou sur liste d'attente pour une entrée en lycée professionnel ou dans d'autres formations.

Ils sont confrontés à l'absence de dispositif spécifique pour des décrocheurs scolaires et à l'absence de filières industrielles et agricoles (Centre de Formation d'Apprentis, Lycée et Lycée d'Enseignement Agricole Privé), à moins de se déplacer vers Saint-Maximin ou d'autres territoires.

Dans le domaine de la santé, les jeunes et les familles sont confrontés aux difficultés liées à l'avance des frais médicaux, d'accès aux soins ; particulièrement en ce qui concerne les soins dentaires et psychiatriques.

Un nombre important de jeunes en état de solitude, de manque de repères et de souffrance psychique a besoin d'écoute, de lien, d'interlocuteurs pour pallier à leur isolement.

Les jeunes en rupture familiales et aux ressources précaires (temps partiels, contrats de travail à durée déterminée) ou sans ressources sont confrontés à la rareté de l'habitat social, au coût élevé des loyers dans le parc privé et au peu de places disponibles sur le territoire, en termes d'hébergement d'urgence et d'insertion.

L'équipe rencontre également des jeunes originaires d'autres communes ou d'autres départements et depuis récemment d'autres pays européens (Espagne, Italie). Ils ont quitté leur région d'origine, persuadés de trouver du travail et un toit, et sont confrontés aux réalités locales.

II – Les demandes exprimées par la « commande publique » et les publics

L'équipe est restée disponible pour traduire en action la commande publique. Sur l'ensemble des communes qui composent la Provence Verte, Brignoles est celle qui comporte le plus de bénéficiaires du RSA. L'équipe est sollicitée par des demandes d'aides financières pour soutenir les jeunes et les familles dans leur démarche d'accès aux loisirs, d'insertion sociale, professionnelle et de poursuite d'études supérieures.

Des jeunes sollicitent l'équipe, soit pour des recherches de logement afin de poursuivre des études, soit suite à des difficultés relationnelles ou à des ruptures familiales. Certains jeunes recherchent une réponse dans la colocation et ont des difficultés à la mettre en œuvre au quotidien et à s'y maintenir. D'autres déjà installés, rencontrent des difficultés dans la gestion du logement et ne sollicitent pas les organismes concernés pour une aide au maintien.

Par ailleurs, les jeunes sont en recherche d'autonomie pour leurs déplacements.

Certains parents sollicitent l'équipe concernant leurs questionnements et leur incompréhension face au comportement de leurs enfants. La fonction parentale et éducative est remise en cause, par ces comportements.

Les demandes exprimées dans le domaine de l'accès aux droits sont liées à la couverture sociale (Couverture Maladie Universelle, complémentaire, mutuelle), au besoin d'aide pour l'accompagnement à l'accès à la nationalité, pour s'inscrire ou se réinscrire à Pôle Emploi, à la Caisse Primaire d'Assurance-maladie, etc., avec une attention particulière apportée aux parents et jeunes primo-arrivants. D'autres demandes concernent également des démarches liées à la Justice.

Les jeunes sont demandeurs d'aide au sujet de leurs études : difficultés rencontrées dans leur vie scolaire, orientation, choix d'une voie professionnelle. En échec scolaire, ils n'ont pas les outils et la maturité pour continuer, pour se projeter dans une formation, un métier. Ils sont blessés, abîmés dans la confiance qu'ils peuvent avoir en eux-mêmes, tant l'image de soi, renvoyée par l'école, est négative.

L'équipe constate également un besoin d'accompagnement dans le domaine des loisirs (*je m'ennuie, je ne sais pas quoi faire de mon temps libre, j'aide mes parents...*) et les plus âgés font régulièrement part de l'absence de lieu de rencontre à leur attention.

III – Les réponses apportées par l'association et les ressources du territoire

Accueillir et aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie

L'équipe éducative est allée quotidiennement au-devant du public souvent présent dans la rue et a noué des contacts avec les jeunes dans les cités HLM, le centre-ville, aux abords des établissements scolaires et des terrains de sport. C'est suite à cette relation sociale et ce dialogue éducatif entretenu que **141 jeunes** ont été accompagnés individuellement, **37** ont été accueillis au local du service suite l'orientation d'un partenaire et **48 jeunes**, par connaissance ou spontanément.

L'équipe éducative a également développé **37 interventions collectives** qui ont suscité **286 participations individuelles**.

Favoriser l'intégration et le développement dans le milieu de vie

L'équipe de prévention a mis en œuvre **9 interventions collectives** (sortie bowling, cinéma, piscine Aquavabre, patinoire de St Maximin, médiévales) qui ont suscité **47 participations individuelles**, dans le but de renforcer le contact avec les jeunes et les familles suivies. Cela permet également de conforter l'éducation des jeunes, les rapports intrafamiliaux. Cela renforce également les partenariats sur les territoires en soutenant le développement d'activités nouvelles, et contribue à la lutte contre les ghettoisations.

L'équipe de prévention a mis en place un accompagnement avec les familles et soutenu **64 jeunes** dans leur démarche d'accès aux loisirs et l'organisation de leur temps libre. **50** d'entre eux ont participé ou ont été inscrits dans des activités de loisirs et de socialisation. Parmi ces accompagnements, elle a mobilisé **28 aides individuelles** (Vacances Loisirs Jeunes et Allocations Mensuelles du Département) pour concrétiser l'inscription de **28** enfants et adolescents à des classes de découverte, dans des activités régulières et des séjours en dehors du temps scolaire afin de prévenir les dangers d'une socialisation par la rue, entre pairs.

Afin de soutenir la participation des jeunes à la vie sociale et locale et soutenir leur intégration, l'équipe a accompagné des jeunes et leur famille à l'occasion de **3 interventions collectives** (Examen du DELF, Banque alimentaire, découverte du service ados de la mairie) qui ont suscité **16 participations**. Elle a également mis en œuvre **25 groupes de paroles** dans les établissements scolaires qui ont suscité **223 participations individuelles**.

Rétablir et développer des liens sociaux

Les rencontres dans la rue, les accueils au local et les orientations ont souvent débouché sur des accompagnements personnalisés. Près de trois quart du public (**106**) est venu chercher auprès de l'équipe **une écoute, un soutien personnalisé dans le domaine des relations familiales et du soutien à la fonction parentale**. Pour **88** d'entre eux, les relations familiales ont évolué positivement.

Favoriser l'insertion sociale

Au cours des accompagnements personnalisés, elle a mis à jour des problématiques santé (physique et psychique) pour **18 jeunes** (dont **18** qui ont entamé des démarches d'accès aux soins) et orienté vers les partenaires pour déclencher des prises en charge.

Dans le cadre de la **planification et de l'éducation familiale**, **305 consultations individuelles** et **54 interventions collectives (1070 participations individuelles)** ont été mises en œuvre.

Concernant les **13 jeunes** accompagnés dans le domaine de l'hébergement et du logement, **2 jeunes** ont été orientés en logement d'urgence et **8 jeunes** ont accédé à un logement autonome ou ont mobilisé les ressources de leur environnement familial ou amical.

L'équipe a apporté un soutien financier à **10 jeunes** dont les familles ont de faibles ressources financières ou en rupture sociale et/ou familiale en mobilisant **17 aides financières** du Fonds d'aide aux jeunes (**3 secours d'urgence** et **7 allocations mensuelles** pour la poursuite d'études).

89 personnes (63 % du public) ont été accompagnées dans les démarches administratives et d'accès aux droits. Ces démarches administratives ont le plus souvent concerné le logement, les allocations diverses, le Pôle emploi, la sécurité sociale, le droit du travail, les tribunaux. Pour **74 jeunes**, l'accompagnement a permis de répondre à un besoin et d'accéder à des droits et **19 jeunes** ont changé d'attitude et de comportement

Favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle

Le public des actions de prévention spécialisée est confronté au problème du maintien dans le système scolaire. L'équipe est intervenue auprès de **71 jeunes**, le plus souvent pour **favoriser et aider au maintien dans la scolarité et à son développement**. Les enfants et les familles ont été encouragés et accompagnés **17 jeunes** pour accéder à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement scolaire par le Centre Social et Culturel et la commune.

L'équipe est également intervenue dans le cadre de la mise en œuvre des Parcours Aménagés de Formation Initiale à l'attention des élèves décrocheurs du Lycée Raynouard et dans le passage du Diplôme d'Étude en Langue Française par les collégiens primo-arrivants. L'équipe a rencontré l'encadrement des établissements avec les familles pour des problèmes ou des difficultés scolaires, de comportement, d'absence, de discipline, d'exclusion. Les conditions (motivation, comportement, relations avec les autres élèves ou les enseignants, résultats scolaires, orientation...) de réussite scolaire ont évoluées favorablement pour **63 jeunes** et **13 jeunes** ont poursuivi des études supérieures.

Les demandes d'accompagnement dans la recherche d'emploi ou pour l'accès à la formation ont été nombreuses toute l'année, et dans une moindre mesure pendant l'été. L'accès à l'emploi ou à la formation reste très difficile pour un grand nombre de jeunes. Sur les **54 jeunes** accompagnés, **48 jeunes** ont accédé à une formation ou à un emploi. **2 jeunes** ont été accompagnés dans le cadre de la bourse au permis et **6 jeunes** ont été encadrés afin de participer à l'organisation de manifestations locales (journée Sport pour tous, repas du Téléthon, inauguration de l'Endroit Jeunes).

Médiation éducative et sociale dans les espaces extérieurs et les espaces publics

L'action a permis de rencontrer 143 personnes (64 garçons et 83 filles).

21 interpellations éducatives auprès de groupe de jeunes sur les quartiers prioritaires (conduites à risques...) et **163** interpellations aux abords du lycée (déchets, nuisances sonores, squats devant les portails, conduite addictives, délinquance routière...) ont été réalisées. **24 situations individuelles** ont été accompagnées ou orientées.

Évaluation

Sur les **141** situations individuelles évaluées, **99** ont évoluées dans le sens d'une meilleure insertion ou d'une intégration dans la vie sociale, scolaire ou économique, favorisant leur autonomie. De plus, pour **42** situations individuelles, des évolutions de conduites et de comportements ont permis d'entamer des démarches d'insertion, mais ces acquis restent à consolider.

SAINT- MAXIMIN

L'association met en œuvre :

- *Une équipe éducative de rue (3 ETP) présente quotidiennement sur les secteurs prioritaires de la Politique de la Ville (Déffends et Centre-ville),*

Elle est impliquée dans la mise en œuvre du dispositif Équipe de Réussite scolaire à l'attention des collégiens.

L'équipe éducative n'a plus de local d'accueil depuis octobre 2015.

I – Les besoins évalués avec les partenaires

L'équipe éducative est en contact avec des jeunes en difficulté ou en rupture avec leur environnement. Ces jeunes sont en construction, en recherche d'autonomie et en demande de reconnaissance sociale. Ils ont des difficultés à se projeter. Certains manifestent des comportements à risque ou ont tendance à s'isoler, à se refermer sur eux-mêmes. Ils interpellent l'éducateur de prévention en tant qu'adulte référent qui leur rappelle leurs droits mais aussi leurs devoirs. À partir de ces demandes, il est nécessaire d'intervenir en lien avec la famille, l'éducation nationale, les partenaires associatifs et institutionnels dans une approche globale de la personne, afin d'instaurer une cohérence autour d'un projet commun.

Ainsi, l'équipe constate les difficultés croissantes (pauvreté économique particulièrement en centre-ville, matérielle, ruptures sociales) de certains parents ou jeunes adultes. Cela engendre des répercussions sur les divers aspects de l'éducation, la vie citoyenne et quotidienne de leurs enfants. Les conséquences de ces malaises sociaux entraînent une fragilité psychologique des personnes.

Le climat social observé dévoile un délitement du lien avec l'environnement, un terrain propice à toute influence néfaste.

De plus en plus et de plus en plus tôt, les jeunes adoptent des conduites à risques (nouvelles technologies, jeux vidéo, réseaux sociaux et consommations) et sont concernés par des décisions de Justice.

Il est difficile de travailler l'accessibilité à l'autonomie par le logement, du fait de la rareté de l'habitat social et du coût des loyers dans le parc privé. Les jeunes (même salariés) ont des difficultés pour accéder à un logement et à s'y maintenir.

D'autre part, pour les jeunes en rupture familiale, il n'existe toujours pas de réponse en matière d'hébergement d'urgence, d'insertion sur le territoire ; et le dispositif d'accueil d'urgence est régulièrement saturé.

Les jeunes déscolarisés ou en rupture avec un parcours de formation rencontrent des difficultés à accéder à un statut permettant l'identification à un groupe social. Il y a peu d'organismes de formation diversifiée, ni de formations accessibles aux faibles niveaux de qualification qui permettraient de déboucher sur des emplois. Le CFA propose des réponses qui demandent un certain niveau scolaire pour les jeunes et surtout un contrat d'apprentissage négocié avec un employeur, sur un bassin d'emploi local restreint.

L'absence de dispositif d'insertion ou de réinsertion sociale (stages de remobilisation, chantier éducatif, etc.) préalable à l'accès à la formation ou à l'emploi pour des jeunes, de plus de 16 ans, désœuvrés, sans qualification, connaissant d'importants risques de marginalisation est un frein à l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

La crise économique a des répercussions en termes d'emplois localement, aussi bien dans le secteur privé que public. Si quelques jeunes connus de l'équipe accèdent à des offres d'emplois locales, l'insuffisance de proposition d'emplois sur place rend d'autant plus attractives les offres de l'économie parallèle et laisse la porte ouverte à toutes sortes de trafics, de travail non déclaré...

Le coût, les horaires et la fréquence des transports en commun interdépartementaux ainsi que le montant du permis de conduire pour des jeunes issus de familles dans la précarité, sont autant de freins pour la mobilité, sachant que des possibilités de formation, stages et offres d'emplois existent hors de Saint-Maximin, voire hors du département. Par ailleurs les transports, à l'intérieur du département, à 3 €, les cartes de réduction sont un progrès significatif mais ne suffisent pas à résoudre le problème.

II – Les demandes exprimées par la « commande publique » et les publics

Des jeunes expriment un mal être, ils développent des conduites à risques. Certains manifestent des idées suicidaires et des états dépressifs. Ils ont des comportements addictifs.

Les jeunes sont en demande de soutien et d'accompagnement : ils cherchent à créer du lien avec les éducateurs et veulent être soutenus dans leurs démarches.

L'équipe est souvent sollicitée par les jeunes et leur famille pour accéder à leurs droits, notamment des problèmes de couverture sociale de base et complémentaire ainsi que pour les allocations familiales. Les jeunes se heurtent souvent aux dysfonctionnements des structures administratives (accès et maîtrise d'internet, pertes de dossiers, absences de réponses et de retours etc...), aux avances de frais et aux dépassements d'honoraires.

Un certain nombre de jeunes et de familles sont aux prises avec des problèmes administratifs concernant leur titre de séjour ou leur accès à la nationalité française.

L'équipe est également sollicitée pour des questions de santé.

Des familles faisant état de difficultés relationnelles avec leurs enfants, demandent un soutien dans leur fonction parentale. Des familles sollicitent également l'équipe pour les accompagner vers les institutions (établissements scolaires, centre médico-psychologique, accueils de loisirs...) que fréquentent leurs enfants.

Les jeunes et les familles cherchent auprès de l'équipe des réponses, des orientations et des accompagnements dans le domaine de la scolarité, des loisirs et de l'insertion professionnelle.

Les jeunes en rupture familiale, originaires ou non de la commune, sollicitent l'équipe ou sont orientés par les partenaires (service Éducation Jeunesse et Citoyenneté, Unité Territoriale Sociale, Mission Locale, Centre Social et Culturel, Antenne de Justice, autres communes).

Les jeunes rencontrent d'importantes difficultés pour accéder à un logement autonome ou à une colocation. Certains déjà installés, ont des difficultés dans la gestion du logement et ne sollicitent pas les organismes concernés pour une aide au maintien.

Nombreux jeunes qui souhaitent quitter le territoire pour accéder à la formation, à des études supérieures et à l'emploi, rencontrent d'importantes difficultés (financières, logement, déplacements) pour mettre en œuvre ces projets.

III – Les réponses apportées par l'association et les ressources du territoire

Accueillir et aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie

L'équipe éducative est allée au-devant du public souvent présent dans la rue et a noué des contacts avec les jeunes dans les cités HLM, le centre-ville, aux abords des établissements scolaires et des terrains de sport. C'est suite à cette relation sociale et ce dialogue éducatif entretenu que **107 jeunes** ont été accompagnés individuellement, **33** ont été accueillis chez des partenaires (Centre Social et Culturel, Mission Locale, service Éducation Jeunesse et Citoyenneté, Antenne de justice, maison de quartier) suite à l'orientation d'un partenaire et **28 jeunes**, par connaissance ou spontanément.

L'équipe éducative a également développé **66 interventions collectives** qui ont suscitées **438 participations individuelles**.

Favoriser l'intégration et le développement dans le milieu de vie

L'équipe de prévention a mis en œuvre **4 interventions collectives** (sorties famille au parc MUGEL à la CIOTAT, séance au cinéma de Toulon, sortie découverte aux Parc Aoubéré à Flassans, Fête de la Musique) qui ont suscité **10 participations individuelles**, dans le but d'encourager et d'accompagner les jeunes, souvent livrés à eux-mêmes dans la rue, vers la pratique régulière de loisirs encadrés par des adultes dans les structures de proximité. La mise à disposition de places gratuites a permis d'accompagner des jeunes et des familles à certains spectacles proposés par la Croisées des Arts.

Prolongeant les sorties loisirs, l'équipe éducative a accompagné **42 jeunes (dont 14 d'entre eux** ont participé ou ont été inscrits dans des activités de loisirs et de socialisation) vers la pratique d'activités régulières dans les clubs sportifs et structures locales (service Éducation Jeunesse et Citoyenneté, Centre Social et Culturel) ou l'inscription à des activités ou à des séjours pendant les vacances scolaires; et mobilisé 2 aides dans le cadre du dispositif Vacances Loisirs Famille du Département.

Elle a soutenu la participation des jeunes à la vie sociale et locale à l'occasion de **6 interventions collectives** (cinéma débat et conférence ados, drogues et addictions) qui ont suscitées **90 participations** et œuvré à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'action « Bien vivre ensemble ». Elle a également mis en œuvre **47 groupes de paroles** dans les établissements scolaires qui ont abouti à **318 participations individuelles**.

Rétablir et développer des liens sociaux

Les rencontres dans la rue, les accueils au local et les orientations ont souvent débouché sur des accompagnements personnalisés. L'équipe est intervenue dans le domaine des relations familiales et du soutien à la fonction parentale auprès de 64% du public (68 personnes). **Une écoute, un soutien personnalisé** ont été apportés aux parents dans les situations de rupture de dialogue entre parents et enfants, voire de violence. Pour **23** d'entre eux, les relations familiales ont évoluées positivement.

Suite à une sollicitation de l'équipe du Centre Social, les éducatrices sont intervenues auprès des enfants de l'accompagnement scolaire qui posaient des problèmes à leurs encadrants. Un échange a eu lieu afin d'atténuer les difficultés et tension.

Favoriser l'insertion sociale

Au cours des actions liées à la santé auprès de **33 jeunes** (dont **14** qui ont entamé des démarches d'accès aux soins), l'équipe de prévention a mis en place un **accompagnement personnalisé pour permettre le traitement de problèmes de santé**. Elle a également participé à l'organisation et accompagné des jeunes et des parents au **forum santé**.

Sur les **21** jeunes majeurs qui ont sollicité l'équipe pour un hébergement d'urgence ou une aide à la réalisation de leur projet d'accès au logement autonome, **10 jeunes** ont été orientés **en logement d'urgence** ou ont mobilisé les ressources de leur environnement familial ou amical. Une aide liée aux ressources économiques a été apporté à un **jeune sous forme d'une** allocation mensuelle pour lui permettre l'accès à la mobilité.

47% des participants ont sollicité l'équipe éducative pour une aide dans les démarches administratives et l'accès aux droits. Ces démarches administratives ont le plus souvent concerné le logement, les allocations diverses, la Mission Locale, le Pôle Emploi, la sécurité sociale, le droit du travail, les tribunaux. Pour **10 jeunes**, l'accompagnement a permis de répondre à un besoin et d'accéder à des droits et **15 jeunes** ont changé d'attitude et de comportement

Favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle

L'équipe est intervenue auprès de **39 jeunes**, le plus souvent pour **favoriser et aider au maintien dans la scolarité et à son développement**. **10 enfants** et leurs familles ont été encouragés et accompagnés pour accéder à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement scolaire proposés par le Centre Social et Culturel et l'association Le Cèdre.

L'équipe a accompagné les familles auprès des établissements scolaires pour des problèmes et/ou des difficultés de comportement, d'absence, de discipline, d'exclusion.

3 collégiens et 5 parents ont été accompagnés dans le cadre de l'Équipe de Réussite Éducative.

Les conditions (motivation, comportement, relations avec les autres élèves ou les enseignants, résultats scolaires, orientation...) de réussite scolaire ont évoluées favorablement pour **1 jeune** et **1 jeune** a poursuivi des études supérieures.

Les demandes d'accompagnement dans la recherche d'emploi ou pour l'accès à la formation ont été nombreuses toute l'année, et dans une moindre mesure pendant l'été. **66 jeunes** ont été accompagnés pour accéder à l'emploi ou à la formation, dont **14 jeunes** ont réalisé leur projet.

14 jeunes ont participé à l'**encadrement de la patinoire**, en partenariat avec le service Éducation Jeunesse et Citoyenneté, à l'occasion des fêtes de fin d'année afin de découvrir le monde du travail.

Évaluation

Sur les **107 situations individuelles** évaluées, **6** ont évoluées dans le sens d'une meilleure insertion ou d'une intégration dans la vie sociale, scolaire ou économique. De plus, pour **17 situations individuelles**, des évolutions de conduites et de comportements ont permis d'entamer des démarches d'insertion, mais ces acquis restent à consolider.

10^{ème} partie : Situation socio-professionnelle par commune des jeunes en suivi individualisé

BRIGNOLES

Situations	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Travail de Rue	4		4	2	7	9	9	5	14	14	6	20	8	1	9	37	19	56
			80%			35%			33%		41%				50%			40%
Parentale				5	3	8	10	5	15	7	6	13		1	1	22	15	37
						31%			35%		27%				6%			26%
Par connaissance		1	1	5	4	9	6	8	14	8	8	16	6	2	8	25	23	48
			20%			35%			33%		33%				44%			34%
Total	4	1	5	12	14	26	25	18	43	29	20	49	14	4	18	84	57	141
			100%			100%			100%		100%				100%			100%

	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total		
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total
Scolarisé	3	1	4	11	13	24	23	15	38	17	12	29	5	1	6	59	42	101
			100%			89%			90%		60%				30%			72%
Non scolarisé								2	2	1	1	2			0	1	3	4
									5%		4%				0%			3%
Formation/Emploi							1	1	2	3	1	4	1		1	5	2	7
									5%		8%				5%			5%
Sans emploi								0	0	8	4	12	8	5	13	16	9	25
									0%		25%				65%			18%
Autres (femme au foyer, AAH)				2	1	3			0		1	1			0	2	2	4
									0%		2%				0%			3%
Total	3	1	4	13	14	27	24	18	42	29	19	48	14	6	20	83	59	141
			100%			100%			100%		100%				100%			100%

	0-5 ans			6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total								
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total						
Résidences	3	1	4	13	14	27	18	42	100%	24	16	40	83%	13	6	19	95%	77	55	132	94%			
Chez les parents				100%						2	1	3	6%	1		1	5%	3	1	4	3%			
Foyer- hébergement										1	2	3	6%					1	2	3	2%			
Rupture de domicile										2		2	4%					2		2	1%			
Autres																								
Total	3	1	4	100%	13	14	27	100%	24	18	42	100%	29	19	48	100%	14	6	20	100%	83	58	141	100%

SAINT - MAXIMIN

Situations	6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total							
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total					
Travail de Rue	1	4	5	56%	9	12	21	50%	6	4	10	26%	8	2	10	59%	24	22	46	35%
Partenaire	2		2	22%	8	5	13	31%	9	5	14	36%	3	1	4	48%	22	11	33	31%
Par connaissance	2		2	22%	5	3	8	19%	7	8	15	38%	2	1	3	18%	16	12	28	26%
Total	5	4	9	100%	22	20	42	100%	22	17	39	100%	13	4	17	100%	62	45	107	100%

	6-11 ans			12-17 ans			18-21 ans			22-25 ans			Total							
	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total	M	F	Total					
Scolarisé	5	4	9	100%	20	20	40	95%	13	7	20	51%	2	1	3	18%	40	32	72	67%
Non Scolarisé					1	1	2	5%	2	3	5	13%					3	4	7	7%
Formation /emploi									2	2	4	10%	1	1	2	6%	2	3	5	5%
Sans emploi									6	4	10	26%	10	3	13	76%	16	7	23	21%
Total	5	4	9	100%	21	21	42	100%	23	16	39	100%	12	5	17	100%	61	46	107	100%

12^{ème} partie: Nombre de jeunes par commune ayant bénéficié d'une action relevant des domaines d'interventions de la Prévention Spécialisée :

Santé

Accès aux soins, conduites à risques, conduites addictives, information et lutte contre les IST et le VIH, risques suicidaires, maltraitance, mal être psychologique, sexualité et contraception, hygiène alimentaire.

	Brignoles			Saint Maximin		
	F	M	Total	F	M	Total
Enfants 0-5 ans		1	1			
Adolescents 6-11 ans	1	2	3	1	3	4
Jeunes majeurs 12-17 ans	2	4	6	6	4	10
Jeunes majeur 18-21 ans	1	4	5	3	9	12
majeurs 22-25 ans	1	2	3	4	3	7
Total 0-25 ans et plus	5	13	18	14	19	33

Durant l'année 2016, l'équipe éducative a encouragé et accompagné la prise en compte de la santé auprès de **18** enfants, adolescents, jeunes majeurs et adultes, habitant Brignoles et auprès de **33** habitants de Saint Maximin.

Si l'on s'en tient aux chiffres, la santé semble ne pas être une préoccupation majeure dans les demandes des jeunes, autant pour les filles que pour les garçons.

Mais l'essentiel des interventions des éducateurs consiste à pouvoir libérer la parole des jeunes afin de leur permettre d'exprimer leurs malaises, leurs souffrances psychiques et sociales et leurs besoins en la matière et de prévenir les conduites à risques. Certains ont été orientés vers les psychologues de la Mission locale ou du Centres Médico-psychologique.

L'accès aux droits et l'accompagnement vers les soins médicaux sont des réponses régulièrement mises en œuvre.

Pour les filles notamment la demande est d'obtenir des suivis gynécologiques (contraception, prévention des Infections Sexuellement Transmissibles, etc.).

L'accès aux soins dentaires pose de problèmes financiers.

Afin de répondre aux demandes des usagers, le travail sur la santé a été traité en partenariat avec les hôpitaux de Brignoles et de Marseille, le planning familial, Promo Soins.

On constate un développement des conduites addictives et pour certains d'entre eux, l'orientation s'effectue auprès d'Alcool Assistance, le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie de Brignoles, le centre Hospitalier de Pierrefeu, la Structure Intersectorielle pour Adolescents Difficile à Nice.

L'équipe s'est également impliquée dans le réseau Interface Prévention Santé Insertion piloté par la Mutualité Française et dans le Forum Santé à Saint Maximin.

Information sur la sexualité

Nous avons rencontré Kenza et sa mère suite à une orientation de l'Équipe de Réussite Éducative. Le premier axe d'accompagnement a été de travailler une relation de confiance et l'axe de la scolarité, ses notes et son comportement.

Cependant c'est au fil des rendez-vous, qu'elle se confie, demande un soutien et de ne pas en parler à sa mère. Elle explique que lorsqu'elle était chez une amie et après avoir consommé pour la première fois, la soirée lui paraît flou, et a eu un rapport sexuel non protégé et sans contraception.

Dans l'échange, je l'informe de ce qu'elle peut faire et je la questionne sur ce qu'elle veut faire et ce que l'on peut faire ensemble, tout en lui indiquant l'urgence de la situation.

La relation de confiance étant installée, elle se saisit de ma proposition. Et ensemble, nous établissons un planning et prenons rendez-vous au CEGIDD de Brignoles étant ouvert que les mercredis.

Le premier mercredi, nous nous rendons là-bas pour les analyses. Kenza est très stressée donc nous discutons beaucoup de ce qui pourrait se produire ou non et je tente de la rassurer au maximum tout en lui indiquant qu'il faut se protéger et que si les examens révèlent quelque-choses, elle ne sera pas seul. On s'est rendu une nouvelle fois pour récupérer les résultats, malheureusement il y avait une anomalie sur les résultats, Kenza a dû prendre un traitement que les professionnels du CEGIDD lui ont donné et nous on demande de revenir pour refaire un contrôle. Quinze jours plus tard nous y sommes retournés pour les examens et la semaine suivant pour récupérer les résultats qui cette fois ci ne révèle aucun problème. Kenza est sortie cette fois ci sereine et apaisée, et nous a remercié, les professionnels du CEGIDD et moi-même car elle n'aurait jamais eu le courage de faire cette démarches et surtout d'en parler à quelqu'un. À la suite de ça, l'accompagnement se poursuit sur la scolarité et autre, car une relation de confiance solide s'est installée, Kenza sait que nous sommes une personne ressources pour elle, et elle n'hésitera pas à faire appel à nous.

Hébergement Logement

Soutien des jeunes et des familles dans leur projet d'insertion par le logement et le maintien dans celui-ci, Hébergement d'urgence.

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Adolescents 6-11 ans		1	1						
Jeunes majeurs 12-17 ans				2	3	5	11	6	17
Jeunes majeur 18-21 ans	6	4	10	4	6	10	57	39	96
majeurs 22-25 ans	1	1	2	4	2	6	9	7	16
Total 0-25 ans et plus	7	6	13	10	11	21	77	53	130

Durant l'année 2016, **13 jeunes** sur Brignoles et **21** sur Saint Maximin ont bénéficié d'un soutien et d'un accompagnement éducatif et social pour éviter l'errance ou réaliser leur projet d'accès au logement.

Le projet d'insertion par le logement correspond à une demande d'un toit, de vivre mieux chez soi. À partir de situations individuelles, il faut trouver la solution la plus adaptée en fonction de leurs revenus, de leurs contrats de travail. Il s'agit de soutenir les jeunes dans la construction d'un projet d'insertion par le logement. Les mesures Fonds de Solidarité pour le Logement et le Loca Pass peuvent être mobilisées.

Il existe un besoin de travailler sur les apprentissages nécessaires à l'accès et à la gestion d'un logement : savoir gérer un budget, payer l'assurance habitation...

L'équipe éducative a recherché des solutions d'hébergement ou d'accès au logement afin d'aider les jeunes à poursuivre des études, à entrer en formation, et pour des jeunes en situation d'errance, en conflit familial ou à la sortie d'une détention.

Elle est souvent sollicitée pour répondre dans l'urgence à des jeunes en rupture familiale qui se retrouvent à la rue.

Sur la Provence Verte, les lieux d'hébergement et les places disponibles sont rares et inadaptées au public jeune : la promiscuité en ces lieux avec des adultes plus ou moins marginalisés (Sans Domicile Fixe...) est mal vécue. Les orientations sont organisées en collaboration avec le Service d'Accueil et d'Orientation de Toulon.

Sur Saint Maximin, il n'existe aucune réponse adaptée à l'accueil spécifique de ces jeunes, accueil qui ne peut pas se limiter à ne leur offrir qu'un toit.

Le Foyer Jeunes Travailleurs permet de répondre aux besoins d'hébergement des jeunes les plus autonomes financièrement.

En 2016, l'équipe a participé au remodelage futur du dispositif "Construis-toit" qui permettait de répondre aux besoins des jeunes sans ressources en recherche de logement et de proposer un accompagnement socio-éducatif préalable à l'élaboration d'un projet d'insertion par le logement.

La faible capacité d'accueil locale et les conditions d'accès sont un frein à l'élaboration et la mise en œuvre de projets d'insertion par le logement adapté aux désirs des jeunes. Parfois, l'équipe arrive à (re)mobiliser le réseau familial, mais cela ne permet pas aux jeunes de se projeter à long terme.

Paul, ou la difficulté de se poser

Nous accompagnons Paul, 19 ans, depuis plus d'un an. Il nous avait demandé de l'aider à trouver un employeur pour un contrat d'apprentissage. Mais on se rend compte aussi qu'il a des difficultés relationnelles avec les membres de sa famille. Ses parents sont divorcés. Depuis sept ans, Paul n'a plus de contact avec son père et les rapports avec sa mère sont très tendus malgré l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre. Après avoir trouvé un apprentissage, et après une énième dispute, Paul quitte le domicile maternel et nous sollicite pour trouver un logement en urgence. Mais le territoire n'offre aucune possibilité. Pendant trois semaines il va vivre dans la caravane d'un ami. Nous travaillons à lui obtenir une place dans un FJT et également sur le projet du retour chez sa mère. Ce qu'il accepte. Son apprentissage se passe bien, il décide de louer un appartement. Nous l'accompagnons dans ce projet en l'aidant pour calculer un budget. Mais avant la signature du bail, Paul est renvoyé de son apprentissage et une nouvelle dispute avec sa mère fait qu'il se retrouve encore à la rue. Il se réfugie chez un ami, mais cette situation ne peut plus durer. Sans apprentissage, il ne peut pas prétendre à un FJT. De toute façon, il refuse ce type d'établissement collectif et ses contraintes. Il reprend alors contact avec son père et va vivre chez lui. Il retrouve un apprentissage et souhaite de nouveau louer un logement. Nous renouvelons sans cesse ainsi l'aide que nous pouvons lui apporter dans ses moments difficiles. C'est un travail d'accompagnement au long cours et les résultats positifs ne sont pas toujours immédiats...

Formation — Emploi

Accompagnement vers la formation ou l'emploi

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Adolescents 12-17 ans	3	4	7	3	4	7	21	27	48
Jeunes majeur 18-21 ans	12	20	32	7	17	24	103	233	336
majeurs 22-25 ans	4	11	15	4	9	13	70	101	171

Durant l'année 2016, un accompagnement personnalisé vers l'emploi et la formation a été réalisé auprès de **54 jeunes** originaires de Brignoles et auprès de **44 jeunes** de Saint Maximin.

Les jeunes de 16-25 ans ont été accompagnés afin de les remobiliser, d'élaborer et de réaliser avec eux des projets d'accès à la formation ou à l'emploi projet en lien avec la Mission Locale, le Centre d'Information et d'Orientation, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire, le GRETA, les organismes de formation, les lycées, les Centres de Formation des Apprentis, Pôle Emploi etc... Cette démarche doit être soutenue au quotidien.

Leurs parcours sont souvent complexes et non linéaires.

Les jeunes n'ont pas/ou peu de qualification et quand ils en ont, c'est souvent dans des domaines récurrents et saturés : coiffeur, boulanger, mécanicien, secrétariat... De plus, le tissu économique des deux territoires n'a pas la capacité d'absorber l'ensemble des jeunes en demande d'emploi. Par ailleurs, quand ils trouvent des stages ou des contrats d'apprentissage, cela ne se concrétise pas souvent par une embauche à l'issue de la formation et démobilise un certain nombre d'entre eux.

La question de la mobilité reste posée malgré la mise en place de Varlib.

L'accès au permis de conduire est un point essentiel pour la favoriser. Le dispositif « Bourse au permis » mis en œuvre par la municipalité de Brignoles ainsi que les actions de l'association Garrigues favorisent la mobilité et l'autonomie dans les démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Un jeune a été recruté en service civique par la municipalité de Saint Maximin.

La Garantie jeunes

La Garantie Jeunes s'applique à la tranche d'âge de 18 à 25 ans. C'est un excellent dispositif qui permet l'accès à une pluralité d'expériences professionnelles et de formations, (comme participation aux ateliers mis en place par la Mission Locale), en vue de construire ou consolider un projet professionnel.

La Garantie Jeunes nous a permis d'abord d'amorcer un premier travail avec notre public dont le profil répond aux critères du dispositif et ensuite, de les orienter vers notre partenaire la Mission Locale, afin d'intégrer le dispositif.

Entre mai et décembre 2016, l'équipe de l'ASEPARG a positionné ou orienté plus d'une douzaine de jeunes vers le dispositif Garantie Jeunes. Ce sont là des jeunes que nous accompagnons depuis quelques années et pour lesquels nous n'avions pas de solution, étant donné qu'ils étaient très éloignés de l'emploi, ou d'une formation, et de plus, en situation de grande précarité.

Relations familiales

La famille, suivi des enfants, médiation familiale, maternité, paternité, soutien au rôle éducatif des parents, risques de fugues.

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Enfants 0-5 ans	1	3	4				2	9	11
Adolescents 6-11 ans	10	8	18	2	4	6	27	42	69
Jeunes majeurs 12-17 ans	14	19	33	15	14	29	115	162	277
Jeunes majeur 18-21 ans	16	21	37	7	13	20	114	144	258
majeurs 22-25 ans	5	9	14	4	9	13	30	44	74
Total 0-25 ans et plus	46	60	106	28	40	68	288	401	689

L'équipe de prévention a soutenu les parents en difficulté dans leur rôle éducatif. C'est une problématique importante, à la croisée des autres et souvent liée à l'accompagnement à la scolarité. Ces actions ont concerné **106 jeunes** originaires de Brignoles et **68 jeunes** de Saint Maximin.

Le «métier» de parent est difficile

L'équipe est amenée à travailler sur les liens, la communication au sein de la famille, la fonction parentale, la place de l'enfant.

Il concerne toutes les catégories socio-professionnelles. Quand les parents ne peuvent plus exercer leur rôle, c'est l'ensemble de la relation entre le jeune et les adultes qui est affecté. La situation matérielle (emploi, logement...), même si elle peut aggraver les choses, n'explique pas tout des difficultés parentales. L'équipe intervient en situation de crise familiale, principalement à la demande des parents suite à des problèmes de comportements, de violence au sein de la famille, à des préoccupations scolaires, ou bien liées à la justice...

La cohabitation "forcée" entre des jeunes adultes qui ne peuvent encore accéder à un logement autonome et leurs parents est régulièrement source de conflits.

Les éducateurs peuvent intervenir dans un premier temps sans rencontrer le jeune. De même, dans certaines situations, les parents ont pu être orientés vers les psychologues du territoire. Les jeunes sollicitent moins fréquemment des médiations avec leurs parents. Quand ils le font, c'est qu'ils ont l'intuition que leurs parents ont besoin de soutien.

Les établissements scolaires sollicitent également l'équipe dans ce domaine.

Les violences au sein de la famille

Elles peuvent prendre différentes formes : violences conjugales, violences des jeunes à l'encontre des parents, violences des parents sur les jeunes, violences des grands frères vis-à-vis des plus jeunes ou de leurs sœurs. Ces violences peuvent être verbales ou physiques, et dans certains cas, avoir de telles répercussions qu'elles entraînent des violences contre soi-même (conduites à risques, mutilations, tentatives de suicide...).

L'utilisation des nouvelles technologies peut également entraîner des conflits au sein des familles.

Séparation précoce

Luna et sa mère prennent contact avec le service pour une aide financière concernant un séjour neige organisé pour les classes de CM2. Nous comprenons très vite au cours du premier entretien que Luna et sa mère ne s'adressent pas la parole, apparaît entre elles une grande difficulté à communiquer.

Nous questionnons les raisons de cette distance, Luna prend la parole pour demander à sa mère : « Pourquoi c'est grand-mère qui m'a élevé jusqu'à 6 ans ? » En effet, cette question n'a jamais été abordée entre elles.

Nous proposons alors de les revoir pour rétablir du dialogue entre elles, et surtout, mettre des mots sur leurs difficultés.

Loisirs

Accès aux loisirs, temps libre, sport, réalisation d'action éducative et pédagogique, aides à l'inscription et au suivi des clubs sportifs ou de loisirs, aides à la réalisation de projets de vacances ou de loisirs.

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Enfants 0-5 ans	1	3	4				8	9	17
Adolescents 6-11 ans	10	8	18	3	4	7	46	38	84
Jeunes majeurs 12-17 ans	12	14	26	8	12	20	72	104	176
Jeunes majeur 18-21 ans	7	5	12	7	5	12	19	12	31
majeurs 22-25 ans	2	2	4	1	2	3	5	7	12
Total 0-25 ans et plus	32	32	64	19	23	42	150	170	320

L'équipe éducative a soutenu **64 jeunes** de Brignoles et **42 jeunes** de Saint-Maximin dans leurs démarches d'accès aux loisirs et l'organisation de leur temps libre.

Pour les familles précarisées, les loisirs et le temps libre ne sont pas une priorité. Cependant les loisirs sont bien une porte d'entrée pour établir des relations avec les familles, les jeunes et aborder ainsi d'autres domaines (scolarité, relations familiales...). Ils sont aussi des alternatives à la socialisation entre groupes de pairs dans la rue et les jeunes peuvent trouver là un contact avec des adultes référents autres que leurs parents ou enseignants.

Par le biais de l'accès aux loisirs, l'équipe effectue un travail sur la socialisation, le respect des règles, sur l'adaptation au groupe (*Je suis dans un club, mais je supporte mal les autres ; j'ai des difficultés avec les consignes...*) Par ce moyen, les jeunes peuvent développer d'autres compétences et retrouver ainsi une image de soi positive. Ces compétences autres que scolaires, permettent dans certains cas de rompre avec les logiques d'échec et leurs effets négatifs.

Pour les plus jeunes, l'éducateur de rue fait partie de l'environnement du quartier, il est "sous le regard" des parents. On le connaît. On lui fait confiance pour qu'il soit le médiateur qui amènera les jeunes à fréquenter des structures de loisirs moins connues par les parents (services Sports et Jeunesse, accueils de loisirs). On note cependant des réticences de la part de certains jeunes et familles à s'inscrire dans ces démarches. Dans ce cas-là, l'implication en partenariat de l'équipe dans l'organisation et l'animation de certaines activités facilite cette participation.

Les jeunes ont été accompagnés vers des actions et des projets collectifs : les activités de loisirs, culturelles, sportives ou les séjours développés par les services sport et jeunesse, les centres sociaux et culturels, les associations sportives et culturelles. L'équipe a apporté un soutien matériel aux parents en mobilisant les dispositifs Vacances Loisirs Jeunes et des Allocations Mensuelles du Département pour l'inscription de jeunes aux activités sportives ou de loisirs encadrés dans les clubs et structures locales.

Les manifestations estivales et certaines actions ponctuelles locales sont également un support pour l'équipe à des initiations culturelles multiples.

Sandra, la vue et les loisirs

Sandra est une fille de 8 ans. Nous l'aïdons depuis deux ans maintenant, elle et ses parents. Sandra a un problème de « strabisme » à soigner. Les conséquences sur la scolarité sont réelles : elle a du mal à se concentrer, elle accuse des retards dans les apprentissages. Les démarches auprès du service ophtalmologie sont longues et fatigantes pour elle. Elle a dû subir une opération chirurgicale pour lui corriger la vue.

Nous avons alors pensé proposer l'accès aux activités de loisirs du centre social de la ville.

L'objectif était de permettre à Sandra de sortir du domicile pendant les petites vacances, d'aller rencontrer d'autres enfants. Il s'agissait aussi de faire en sorte qu'elle ne soit pas que dans des obligations scolaires et médicales, importantes certes pour son devenir, mais aussi contraignantes.

Sandra a pu découvrir de nombreuses animations proposées par des professionnels bienveillants, partir en excursions, faire du cheval, de la luge. Tout cela l'a enthousiasmée et les récits qu'elle fait de ses activités en témoignent. Au point que les parents l'ont ré-inscrite pour les petites vacances scolaires suivantes.

Par ailleurs, c'est un peu de tranquillité aménagée pour ses parents qui ont aussi un autre petit garçon à la maison.

Éducation civique

Aides aux démarches administratives, accès aux droits, soutien juridique, partage de l'espace commun, tension de voisinage, médiation entre les jeunes, les familles, le voisinage et les institutions, dégradations, relations au groupe ou bande, incivilités, victimisation/racket.

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Enfants 0-5 ans	1	1	2				2	1	3
Adolescents 6-11 ans	9	5	14	1	3	4	25	15	40
Jeunes majeurs 12-17 ans	11	15	26	8	13	21	61	118	179
Jeunes majeur 18-21 ans	16	20	36	7	9	16	87	281	368
majeurs 22-25 ans	4	7	11	3	6	9	23	83	106
Total 0-25 ans et plus	41	48	89	19	31	50	198	498	696

L'équipe éducative a réalisé des actions de médiation ou d'aide dans les démarches administratives et l'accès aux droits en direction de **89 Jeunes** de Brignoles et **50** de Saint-Maximin.

Quelques axes forts caractérisent le travail dans ce domaine.

L'accès aux droits et aux services est l'activité principale de l'équipe. Les démarches administratives (inscription au Pôle Emploi, allocations diverses, sécurité sociale, amendes, impôts, contrats, téléphone mobile...) sont parfois très complexes pour les jeunes qui peuvent se décourager, les négliger ou les abandonner et entraîner de fréquentes radiations administratives.

C'est là aussi pour les éducateurs un moyen d'aider les jeunes à construire leur rapport à la loi et avoir avec eux une réflexion sur leurs droits et leurs devoirs. Par exemple, ne pas conduire sans permis et sans assurance, ce qui met à la fois en danger leur vie et celle des autres.

Les groupes de paroles dans les quatre collèges offrent également un espace d'échange, de réflexion et d'élaboration en commun.

Concernant l'accès aux droits, l'équipe apporte directement des réponses et, ou accompagne vers les partenaires compétents, notamment les assistantes sociales du Conseil Général, la Caisse Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance-maladie, les antennes de justice, les services État civil...

Pour l'équipe, aider les jeunes face au droit du travail est une problématique qui monte en charge.

En ce qui concerne, les médiations entre le jeune ou la famille et leur environnement, une part importante du travail consiste à permettre aux individus d'avoir un espace de paroles afin de clarifier leur problématique. À partir de là, la réponse peut être apportée au sein de l'équipe et/ou par un travail partenarial.

Le partage des espaces publics par les différents usagers est aussi un domaine pour lequel l'équipe est sollicitée. Cela pose évidemment la question de la place qui est laissée aux jeunes dans les territoires urbains. Où peuvent-ils se rassembler sans gêner les autres utilisateurs ?

Carte d'identité

*Aline, jeune de 19 ans est très anxieuse et a beaucoup de difficultés à sortir de chez elle. Elle a besoin de sa mère pour effectuer toutes ses démarches : recherche d'emploi, formation, entretiens... Elle prend contact avec les éducateurs car elle ne se sent pas capable de mettre à jour seule sa carte d'identité, sachant que sa mère travaille.
Nous reprenons avec elle toute la procédure pour mettre à jour sa carte d'identité : retrait du dossier, constitution du dossier et dépôt. À travers cette action, nous permettons à Aline de dépasser ses appréhensions et surtout de reprendre confiance en ses capacités.*

Accompagnement à la Scolarité

Soutien à la scolarité, échec scolaire, manque de motivation, absentéisme, orientation, relations entre élèves, relations élèves/enseignants.

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Enfants 0-5 ans	1	2	3			0	1	7	8
Adolescents 6-11 ans	10	8	18	1	3	4	52	34	86
Jeunes majeurs 12-17 ans	11	12	23	15	8	23	87	98	185
Jeunes majeur 18-21 ans	14	7	21	7	3	10	86	71	157
majeurs 22-25 ans	1	5	6		2	2	2	32	34
Total 0-25 ans et plus	37	34	71	23	16	39	228	242	470

Durant l'année 2016, l'équipe éducative a apporté un soutien lié à la scolarité à **71** enfants, adolescents et jeunes majeurs et à leurs parents originaires de Brignoles et **39** de Saint-Maximin.

Un travail de médiation est mis en place avec les établissements scolaires, pour lutter contre l'échec scolaire, intervenir le plus en amont possible afin d'aider à suivre plus facilement à l'école, et améliorer les relations avec les enseignants et les copains. L'équipe a travaillé également en lien avec les accompagnateurs scolaires des centres sociaux et culturels.

Cet accompagnement consiste pour l'essentiel à restaurer chez les jeunes et les parents une image positive de l'école et susciter de l'intérêt pour la scolarité.

Les principaux axes d'interventions dans ce domaine :

- la participation aux équipes éducatives mises en place par les établissements scolaires,
- l'accompagnement aux conseils de discipline,
- le travail autour de l'absentéisme, des décrochages scolaires, et des exclusions temporaires ou définitives (aménagement d'emplois du temps, recherche de stages...),
- l'aide aux recherches de stages divers en cours de scolarité,
- l'aide à l'orientation des élèves, notamment après la 3e (partenariat avec le Centre d'Information et d'Orientation, portes ouvertes des établissements scolaires, recherche de contrat d'apprentissage, de qualification...),
- le soutien à la poursuite d'études supérieures,

- la participation à l'action Équipe de Réussite Éducative à l'attention des élèves décrocheurs ou en voie de décrochage, sur Saint Maximin,
- la participation au dispositif Programme de Réussite Éducative piloté par le CCAS de Brignoles,
- la participation au Programme Aménagé de Formation Initiale à l'attention des élèves décrocheurs du lycée Raynouard,
- l'accompagnement des jeunes vers la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire de l'Éducation Nationale pour les élèves qui ont décroché depuis moins d'un an,
- une présence aux abords des établissements scolaires et sur les lieux d'accompagnement scolaire.

Un sauvetage scolaire

Nous connaissons Roberto depuis qu'il est arrivé en France en 2013. A cette époque il est inscrit au dispositif FLS (français langue seconde) il apprendra le français rapidement. Puis Roberto tentera un BEP « permis poids lourds » au lycée Galiéni à Fréjus en 2014. Il ne parviendra pas à mener à terme ce cursus car il ne travaille pas ses cours et pose des problèmes de comportement.

C'est à ce moment là que sa mère vient nous solliciter car elle a du mal avec son fils.

Le lycée lui propose une autre chance avec un CAP « logistique ».

Nous décidons d'accompagner Roberto dans son projet.

Nous convenons de mettre en place des temps de coordination trimestriels avec la CPE du lycée, sa professeur principale, la mère de Roberto et lui-même.

Il s'agit ainsi de mobiliser de l'attention autour de Roberto afin qu'il se sente soutenu. Il importe aussi de mobiliser les parents qui seraient tentés de le laisser gérer seul le lien avec lycée.

Enfin ces coordinations régulières permettront d'aborder avec réactivité les points qui posent problèmes autour de la scolarité de l'élève : absentéisme important, insolence, influence négative d'autres camarades de classe, stages à trouver afin de valider sa scolarité.

Si au départ Roberto a beaucoup de mal à respecter le cadre scolaire, on constate un progrès très net au cours de la seconde année. Il reconnaît l'importance du soutien des adultes mobilisés autour de lui. Il entend les remarques, s'explique sur les faits qui lui sont reprochés et sait surtout apporter des changements dans son comportement.

Roberto a grandi, mûri et il ne fait pas de doute qu'il réussisse son CAP en juin 2017. Le lycée en est même venu à lui proposer de poursuivre ses études par un Bac pro s'il le souhaitait car son implication est devenue très positive.

Roberto est surpris lui-même de cette proposition... Mais il aura la possibilité de choisir son avenir : poursuivre encore une année ou saisir une proposition de travail qui lui est faite par une des entreprises où il a fait ses stages.

Actions spécifiques

	Brignoles			Saint Maximin			Nombre d'actes		
	F	M	Total	F	M	Total	F	M	Total
Adolescents 6-11 ans	10	6	16				24	7	31
Jeunes majeurs 12-17 ans	2	10	12	2	7	9	8	32	40
Jeunes majeur 18-21 ans	8	1	9	5	5	10	40	19	59
majeurs 22-25 ans		3	3					23	23
Total 0-25 ans et plus	20	20	40	7	12	19	72	81	153

Action spécifique - Découverte du monde du travail

CHAMPS D'ACTION	Formation - Emploi (Insertion par l'activité économique).
------------------------	-----------------------------------------------------------

Action spécifique - Soutien à l'inscription dans des activités de loisirs, culturelles, sportives

CHAMPS D'ACTION	Loisirs (Socialisation, développement personnel et éducation des jeunes durant leur temps libre).
------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Action spécifique - Aide financière et accompagnement socio-éducatif des jeunes très démunis

CHAMPS D'ACTION	Éducation Civique (Accès aux droits et aux services).
------------------------	-------------------------------------------------------

Action spécifique - Équipe de Réussite Éducative

CHAMPS D'ACTION	Scolarité (Lutte contre l'échec scolaire, Relations familiales (soutien à la parentalité)).
------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------

13ème partie : Action spécifique - Découverte du monde du travail

CHAMPS D'ACTION	Formation - Emploi (Insertion par l'activité économique).	
CONSTATS	Jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, confrontés à l'absence de qualification, et/ou désœuvrés.	
PROBLÉMATIQUE	Les effets sociaux de cette inactivité sont dévastateurs. Le rythme de vie se décale vers la nuit, la rupture avec la famille (souvent elle-même en grande précarité sociale) et les institutions se creuse, le mode de vie s'organise autour d'activités déviantes ou à risques (dépendance) pour la santé. Plus le temps d'inactivité dure et plus les jeunes en difficulté s'éloignent des attentes du monde professionnel.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Remobilisation au projet personnel afin de favoriser l'insertion ou la réinsertion sociale ainsi que l'accès à la formation ou à l'emploi des jeunes en rupture, connaissant d'importants risques de marginalisation.	
OBJECTIF OPÉRATIONNELS	L'action est inscrite dans l'accompagnement socio-éducatif personnalisé de chaque jeune et permet de proposer une première expérience de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux jeunes de prendre de la distance avec leur mode de vie "marginal", - Confronter les jeunes à la réalité du monde du travail, ses exigences (heures, rythme, travail en équipe, relation employeur/employé, chef de chantier/ouvrier), - Favoriser un processus de resocialisation, - Faciliter le choix d'une orientation professionnelle, l'accès aux dispositifs de formation et/ou l'accès à l'emploi. 	
PUBLIC	Saint-Maximin : 8 Jeunes, Brignoles : 5 jeunes Jeunes de 16-25 ans (H/F)	
MOYENS D'ACTION	Saint-Maximin : Encadrement de la patinoire pendant les fêtes de fin d'année, Brignoles : encadrement de manifestations locales (journée Sport pour tous, repas du Téléthon, inauguration de l'Endroit Jeunes) Contrepartie sous forme de bourse afin de soutenir les démarches d'insertion des jeunes.	
ENCADREMENT	Service Jeunesse, Service Éducation Jeunesse Citoyenneté, associations locale, équipe de prévention spécialisée.	
RYTHME OU DURÉE	Saint-Maximin : 2 semaines, Brignoles : 5 séances d'activité	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Évolution de la situation des participants sur le plan de l'insertion sociale et de l'insertion professionnelle, Permettre à chaque jeune de prendre confiance en soi, de découvrir ses capacités à prendre sa place dans le monde du travail, y compris par une première rémunération, Apprentissage des règles de vie collective.	
PARTENAIRES	Services municipaux, associations locales, Mission Locale.	
ÉVALUATION	QUANTITATIVE	QUALITATIVE
	Sur Saint-Maximin, 8 jeunes ont participé à l'encadrement de la patinoire à l'occasion des fêtes de fin d'année. Sur Brignoles, 5 Jeunes ont participé à l'encadrement de manifestations locales (journée Sport pour tous, repas du Téléthon, inauguration de l'Endroit Jeunes, carnaval, journée parcours aventure)	Implication, participation active, Évolution des situations individuelles et mise en œuvre des démarches d'insertion, Réunions de coordination d'analyse en équipe, Contenu et suivi du travail en partenariat.

Action spécifique - Soutien à l'inscription dans des activités de loisirs, culturelles, sportives

CHAMPS D'ACTION	Loisirs (Socialisation, développement personnel et éducation des jeunes durant leur temps libre).	
CONSTATS	De nombreux enfants et adolescents n'accèdent pas aux loisirs, activités culturelles, sportives ou aux séjours de vacances en raison notamment d'un éloignement culturel des familles vis à vis de ces pratiques, et du coût élevé de ces activités pour les familles défavorisées.	
PROBLÉMATIQUE	Le désœuvrement des jeunes donne lieu à des regroupements nombreux dans l'espace public en dehors de toute régulation et contrôle par les adultes. Ce désœuvrement collectif est porteur de dynamique de déviance et de conduites à risque.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Favoriser l'accès des adolescents aux activités de socialisation et d'éducation en club ou en structure durant leur temps libre, particulièrement dans les territoires prioritaires retenus par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale de Brignoles et de Saint Maximin.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Mobiliser les jeunes sur des projets d'intégration dans les clubs, centres et structures locales d'activités pour la jeunesse. Aider sur le plan matériel et pédagogique à leur intégration dans ces structures. Prévenir ou traiter les échecs ou les ruptures par des actions de médiation ou de "repositionnement" dans des groupes ou des activités différentes. Accompagner les parents vers tous les dispositifs de droit commun en matière de loisirs.	
PUBLIC	Les enfants et adolescents dont les familles ont de faibles revenus, jeunes livrés à eux-mêmes, durant leur temps libre.	
MOYENS D'ACTION	Les jeunes sont soutenus dans l'organisation de leurs loisirs. Ils sont orientés, accompagnés si nécessaire, vers les offres de loisirs existantes. Les dispositifs Vacances Loisirs Jeunes et Allocation Mensuelle du Conseil Général sont mis en œuvre par l'équipe de prévention spécialisée.	
ENCADREMENT	Équipe de prévention spécialisée.	
RYTHME OU DURÉE	Tout au long de l'année, au moment opportun du point de vue de l'accompagnement éducatif réalisé.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Intégration des adolescents dans les clubs, structures de loisirs, séjours ou camps. Mobilisation des parents aux pratiques de loisirs encadrés pour leurs enfants.	
PARTENAIRES	Services Éducation Jeunesse Citoyenneté, Centre social, Associations sportives et culturelles...	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	Au 31 décembre 2016, les éducateurs de prévention ont mobilisé 16 VLJ, 14 ALM permettant de soutenir les projets d'accès aux loisirs et aux vacances de 30 jeunes.	La majorité des aides financières a permis de soutenir l'inscription à un club sportif ou de loisirs dans la ville, des adolescents qui n'accèdent pas aux loisirs en clubs et des jeunes majeurs sans activité et captifs de leur quartier. Les aides financières ont permis de soutenir le départ en vacances ou la participation à des classes de découverte pour des enfants et des adolescents qui ont peu l'occasion de sortir de leur quartier et de découvrir d'autres univers sociaux et culturels. Les 30 aides financières ont contribué, en moyenne, au financement de 56% du coût d'un projet (Inscription sur site et départs), soit 100€ en moyenne, suscitant la participation des familles à hauteur de 44% en moyenne par projet, soit 77€.
RÉFÉRENCE AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS : Dispositif Vacances Loisirs Jeunes et Allocation Mensuelle du Conseil Général.		

Action spécifique – Aides financières et accompagnements socio-éducatifs des jeunes très démunis

CHAMPS D'ACTION	Éducation Civique (Accès aux droits et aux services).	
CONSTATS	Le soutien financier et éducatif s'adresse particulièrement aux jeunes majeurs pour lesquels, l'absence de soutien familial et parfois le poids d'une histoire familiale difficile se cumulent avec l'absence de diplôme et la précocité relative de leur positionnement sur le marché de l'emploi, et rendent très difficile la transition vers l'indépendance de l'âge adulte. L'isolement, l'absence de ressources font courir de graves risques d'exclusion sociale à ces jeunes majeurs.	
PROBLÉMATIQUE	Les jeunes ont à peine atteint l'âge de leur majorité (Pour 2016, les 18 et 21 ans représentent 83% des accompagnements éducatifs) et se trouvent dans une situation de précarité financière et sans soutien familial. L'absence de ressources est souvent consécutive à une sortie du dispositif de formation, à une fin de mission d'intérim ou d'un Contrat à Durée Déterminée, à l'épuisement des droits au Pôle Emploi, ou encore à une sortie d'établissement (Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, prison). Les jeunes ne trouvent pas le soutien financier de leur famille pour différentes raisons. Certains n'en ont pas ou plus. Pour d'autres, les ressources de leurs familles ne permettent pas de les aider. Ou alors des conflits dus à la recomposition des familles ou à la situation de chômage des jeunes ont conduit à des ruptures de relations.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prévenir la marginalisation sociale des jeunes très démunis et les accompagner dans des voies d'insertion.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Réalisation du dossier d'instruction de la demande d'aide : dossiers à renseigner, pièces justificatives de la situation du jeune à réunir. Accompagnement éducatif et social des jeunes très démunis dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, visant à sortir d'une situation de marginalisation sociale, ou à stopper une dynamique d'errance.	
PUBLIC	Jeunes de 18 à 24 ans, dont les familles ont de faibles revenus, ou sans revenus, sans soutien matériel, en rupture sociale et/ou familiale, qui nécessitent une prise en charge du fait de leur degré d'exclusion.	
MOYENS D'ACTION	Secours d'urgence ou subvention du Fonds d'Aide aux Jeunes, à tout moment dans l'année. Si nécessaire, mesures d'accompagnement socio-éducatif.	
ENCADREMENT	Équipe de prévention spécialisée.	
RYTHME OU DURÉE	L'action est inscrite dans le projet d'accompagnement individualisé. Durée du contrat d'accompagnement : de 1 à 4 mois renouvelable.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Régularisation de la situation administrative, Aide à l'accès aux droits et aux soins, Aide à la recherche d'un hébergement adapté, Préparation d'un projet d'accès à un logement autonome, Accompagnement pour la poursuite d'étude, l'accès à une formation ou à l'emploi.	
PARTENAIRES	Unité Territoriale Sociale du département, services sociaux, établissements scolaires et facultés, Mission Locale, organismes de formation, Foyers Jeunes Travailleurs, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ...	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	Durant l'année 2016, 11 jeunes ont bénéficié de 18 aides financières du FAJ. 8 d'entre eux ont bénéficié d'un contrat d'accompagnement.	3 jeunes ont bénéficié d'un secours d'urgence pour des aides de première nécessité. 8 jeunes ont été soutenus : - dans la poursuite de leurs études (7) - dans sa démarche d'accès à la mobilité (1),
RÉFÉRENCE AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS : Fonds d'Aide aux Jeunes : Secours d'urgence, Aides mensuelles à l'insertion et Contrats d'accompagnement.		

Action spécifique - Équipe de Réussite Éducative

CHAMPS D'ACTION :	Scolarité (Lutte contre l'échec scolaire), Relations familiales (Soutien à la parentalité).	
CONSTATS	L'Éducation Nationale repère des élèves entrants en 6 ^{ème} qui présentent divers signes de fragilité qui peuvent entraver leur réussite et provoquer absentéisme, décrochage, grandes difficultés scolaires... Celles-ci relèvent autant de difficultés relationnelles au sein de la famille, de soutien éducatif (difficultés de mise en œuvre de l'autorité parentale) que du domaine social, sanitaire (santé physique et psychique), culturel, économique.	
PROBLÉMATIQUE	La complexité des situations et la nécessité de considérer l'élève et sa famille dans sa globalité dépassent le cadre de ce qui peut être mis en place par les établissements scolaires seuls.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Accompagner au mieux l'enfant et sa famille afin d'améliorer les conditions de la réussite au collège, lutter contre l'échec scolaire	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Après évaluation de la situation, mise en place d'actions pouvant concourir à améliorer le parcours scolaire et personnel, qu'il s'agisse d'accès aux soins, de soutien à la parentalité ou d'actions de socialisation (sport, culture, séjours de loisirs éducatifs...).	
PUBLIC	Élèves de 6 ^{ème} du collège Henri MATISSE de Saint-Maximin, repérés par l'Éducation Nationale à la fin de l'année scolaire en CM2 ou au cours de leur scolarité dans l'établissement et présentant des signes de fragilité cumulés (apprentissage, santé, sociale, psychologique, familiale) et un risque de décrochage scolaire.	
MOYENS D'ACTION	Sulvi et accompagnement individualisé des collégiens et soutien des familles, Actions collectives, en fonction des besoins repérés lors des accompagnements individuels, (animation de groupe d'enfants pour travailler les habiletés sociales ou de groupes de parole de parents...)	
ENCADREMENT	Coordonnatrice Équipe de Réussite Éducative, Personnels de la vie scolaire, socio-éducatifs, enseignants principaux et enseignants des collèges, Équipe de prévention spécialisée (Éducateurs et Psychologue).	
RYTHME OU DURÉE	Fonctionnement sur l'année scolaire.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Remobiliser et réconcilier les jeunes avec leur scolarité, leur permettre de sortir de l'échec et de se projeter dans l'avenir. Soutenir les parents dans leur fonction éducative et les (ré) investir dans la scolarité de leurs enfants.	
PARTENAIRES	1^{ER} CERCLE	2^{ÈME} CERCLE
	Service Éducation Jeunesse et Citoyenneté, Services sociaux du Département, Centre social et culturel.	Partenaires associatifs ou institutionnels du social, de la santé, du soutien aux devoirs, du temps libre, du sport, de la culture. Centre d'Information et d'Orientation, Mission de Lutte Contre le Décrochage Scolaire, Centre de Formation des Apprentis, entreprises locales.
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	3 Jeunes et 5 parents soutenus par l'association.	Évolution des comportements et de l'investissement dans la scolarité, Implication des familles, Contenu et suivi du travail en partenariat.
RÉFÉRENCE AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS : CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE		

Action spécifique - Bien vivre ensemble

INTITULÉ DE L'ACTION	BIEN VIVRE ENSEMBLE	
PORTEUR DE L'ACTION	Centre de formation des Apprentis de Saint-Maximin, Conseil Départemental (Direction économique et touristique, Service développement Solidaire, Unité Territoriale Sociale), Association de Prévention Spécialisée ASEPARG, Centre Social et Culturel, Service Éducation Jeunesse Citoyenneté.	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Les partenaires du Comité Technique du quartier du Deffends constatent que l'afflux important de jeunes en formation au CFA peut parfois générer quelques tensions avec les habitants du quartier et des nuisances (regroupement de jeunes devant les entrées d'immeuble, stationnement des véhicules, abandon de déchets).	
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	Proposer une action sociale et médiatique, Renforcer l'intégration du CFA sur le quartier, Inscrire les jeunes du CFA dans une dynamique sociale et citoyenne.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Permettre aux bénéficiaires d'un accompagnement social, d'accéder à une prestation de coiffure et de restauration à un coût symbolique, Permettre aux bénéficiaires de l'action, une revalorisation de l'image de soi, une insertion professionnelle et un soutien à la parentalité, Permettre au CFA de valoriser médiatiquement cette action en valorisant la structure et en améliorant ses relations avec les habitants, Permettre aux jeunes en formation au CFA, de compléter leur savoir-faire en matière de relation à la clientèle.	
PUBLIC CIBLÉ	Adultes isolés socialement, bénéficiaires de minimas sociaux et/ou en recherche d'emploi résidant sur la Provence Verte, Coiffure (16 personnes), restauration (29 personnes).	
CALENDRIER	1er trimestre 2016.	
MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT	Étude des candidatures et constitution des groupes, en partenariat. 3 séances de coiffure (brushing, mise en pli, couleur et permanente) et 3 repas.	
MOYENS NÉCESSAIRES	Élèves de 2ème année de préparation du Certificat d'Aptitude Professionnel et ceux de 1ère et 2ème année du Brevet Professionnel et leurs enseignants, Une éducatrice de rue de l'ASEPARG pour accompagner les bénéficiaires de l'action, Locaux et matériel spécifiques.	
PARTENAIRES	Association Garrigues, Var Habitat, Phocéenne d'Habitation, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale Les Hauts de l'Arc.	
FINANCEMENT	Participation financière (de 5 à 8 € suivant les prestations) des bénéficiaires aux frais généraux.	
ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION	Au cours de l'année 2016, 45 parents ont bénéficié de l'action.	Évaluation du respect des modalités d'inscription et de la mobilisation des bénéficiaires, Évaluation sur le ressenti et la satisfaction des bénéficiaires avec un questionnaire de satisfaction, Évaluation de l'encadrement du CFA concernant la prestation des jeunes en formation et concernant leur ressenti sur le déroulé des séances, Évaluation « sociale » partagée entre partenaires, Évaluation de l'impact médiatique des articles de presse.

14^{ème} partie : Action collective - Loisirs, culture, sport

CHAMPS D'ACTION	Loisirs (Socialisation, développement personnel et éducation des jeunes durant leur temps libre).	
CONSTATS	De nombreux enfants, adolescents et familles n'accèdent pas aux loisirs, activités culturelles, sportives ou aux séjours de vacances en raison notamment d'un éloignement culturel vis à vis de ces pratiques, et du coût élevé de ces activités pour les familles défavorisées.	
PROBLÉMATIQUE	Le désœuvrement des jeunes donne lieu à des regroupements nombreux dans l'espace public en dehors de toute régulation et contrôle par les adultes. Ce désœuvrement collectif est porteur de dynamique de déviance et de conduites à risque.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Aider les jeunes et les familles à accéder à la pratique d'activités participant à leur développement personnel, à leur équilibre et au développement de leur vie sociale.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Proposer des activités, un accompagnement éducatif et social aux enfants, aux adolescents, voire aux jeunes majeurs et à leurs parents qui permettent de partager, durant leurs temps libre des expériences de loisirs, d'éducation, de socialisation, de mixités sociales encadrées par des adultes.	
PUBLIC	Les enfants, adolescents et familles ayant besoin d'un accompagnement pour l'accès à des activités.	
MOYENS D'ACTION	Organiser ou co-organiser des sorties, des activités en groupes, des séjours à l'attention des jeunes et des familles.	
ENCADREMENT	Équipe de prévention spécialisée, Partenaires socioculturels et sportifs.	
RYTHME OU DURÉE	Tout au long de l'année.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Créer ou développer des relations éducatives, Accès des jeunes et des familles aux activités structurantes, Développement des relations sociales, Partenariats développés.	
PARTENAIRES	Service Éducation Jeunesse Citoyenneté, Centre Social, partenaires socio-culturels et sportifs.	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	57 participations à l'occasion de 12 séances d'activité : Sortie Bowling, 1 séance cinéma, 4 séances à la piscine Aquavabre, patinoire de St Maximin, 2 séances aux médiévales, pique-nique au Parc Mugel à la Clotat, séance cinéma à Toulon, découverte du Parc Aoubré.	L'accès aux loisirs est d'abord un moyen de renforcer le contact avec les jeunes et les familles suivies. Il permet également de conforter l'éducation des jeunes, les rapports intrafamiliaux. Il renforce également les partenariats sur les territoires en soutenant le développement d'activités nouvelles, et contribue à la lutte contre les ghettoisations.

Action collective – Participation citoyenne

CHAMPS D'ACTION	Éducation civique (Développement social et citoyenneté, participation des habitants à la vie locale, à la vie associative).	
CONSTATS	Dans un contexte de crise, plus seulement de nature économique, mais aussi relationnelle et identitaire : fragilisation de l'individu face au monde du travail, accroissement de la solitude et de l'exclusion et perte de repères contribuent à une véritable atomisation du tissu social (cf. Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée), les jeunes et familles en risque d'inadaptation sont freinés dans leur prise d'initiative, dans le dialogue avec les institutions et dans le fonctionnement de la vie locale.	
PROBLÉMATIQUE	Difficultés de prise d'initiatives des jeunes et familles fragilisés.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prévenir les limitations de la vie relationnelle et sociale, responsabiliser, aider à l'acquisition de comportements autonomes et harmonieux, impulser l'exercice de la citoyenneté.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Créer et soutenir les initiatives favorisant l'exercice de la responsabilité et la participation à la vie locale.	
PUBLIC	Tout habitant des secteurs d'intervention avec une priorité pour les groupes sociaux en risque d'exclusion, les jeunes en risque d'inadaptation.	
MOYENS D'ACTION	Création et soutien à des événements responsabilisant.	
ENCADREMENT	Équipe de prévention spécialisée.	
RYTHME OU DURÉE	Toute l'année, formes diverses suivant les initiatives, les actions et les événements ponctuels ou réguliers.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Développement du "Vivre ensemble", de l'exercice de la citoyenneté et de la solidarité, Évolution des parcours individuels et valorisation des lieux de vie stigmatisés.	
PARTENAIRES	Les habitants, les associations et les institutions, les porteurs d'initiatives.	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	106 participations à l'occasion de 9 séances d'activité concernant la participation : 6 séances d'activité lors de la fête de la musique, examen du Diplôme d' Étude en Langue Française, Banque alimentaire, découverte du service Ados de la Malrie.	Ces actions mobilisent des personnes en difficulté. Ces expériences se répercutent sur les parcours individuels et les équilibres sociaux.

Action Collective - Groupes de Paroles au sein des Établissements Scolaires

CHAMPS D'ACTION	Éducation civique, Scolarité.	
CONSTATS	Les relations tissées avec les collèves dans le cadre des Cellules de Veille Éducatives, ont mis en évidence le besoin d'espaces collectifs de parole au sein des établissements scolaires pour favoriser l'expression des jeunes sur leur vécu scolaire et extra-scolaire.	
PROBLÉMATIQUE	<p>Nous constatons, à l'ère des nouvelles technologies qui favorisent de la communication superficielle (discours bref, concret, souvent limité à quelques mots pivots ou à des réflexions stéréotypées) que les jeunes expriment la rareté de moments d'échanges approfondis entre eux. Cette réalité, les conduit à des répercussions sur leur vie quotidienne (comportement scolaire, familial et social) pouvant les conduire à des passages à l'acte ou des conduites à risque.</p> <p>Ils recherchent également des adultes ressources extérieurs au cadre familial et scolaire.</p>	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Offrir un espace de paroles en libre adhésion pour échanger sur les thèmes proposés par les jeunes eux-mêmes et développer des liens avec les collèves.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<p>Les centres d'intérêts partent des jeunes eux-mêmes ainsi que dans la manière dont ils vont les formuler, Inviter à ce que chacun puisse s'exprimer à partir de son vocabulaire et progressivement l'amener à préciser ce qu'il veut dire avec des mots choisis (se désencombrer émotionnellement) et mobiliser les ressources personnelles de chacun,</p> <p>Valoriser la parole des jeunes quel que soit le sujet traité et les mots qu'ils emploient pour le présenter.</p>	
PUBLIC	Les collèves.	
MOYENS D'ACTION	<p>Accueil des jeunes par groupes de 10 et de niveau (6,5^{ème} et 4,3^{ème}) dans des salles mises à disposition par les collèves,</p> <p>Favoriser le débat entre les jeunes en prenant en compte la parole de chacun dans un cadre de respect mutuel, fixé et tenu par les éducateurs,</p> <p>Susciter l'analyse du jeune en qualité de sujet et de citoyen.</p>	
ENCADREMENT	Équipe de prévention spécialisée.	
RYTHME OU DURÉE	Fonctionnement sur l'année scolaire, 1 heure hebdomadaire dans chacun des 2 collèves des 2 communes.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	<p>Impulser un autre mode de communication par les jeunes, basé sur le respect mutuel, l'expression verbale plutôt que le passage à l'acte.</p> <p>Favoriser une certaine ouverture sur le point de vue de l'autre, poser les bases de la vie en société.</p> <p>Mieux être identifié par les jeunes aux abords des collèves et dans la rue.</p>	
PARTENAIRES	1 ^{ER} CERCLE	2 ^{ÈME} CERCLE
	Équipes socio-éducatives des établissements scolaires.	Des intervenants extérieurs possibles en support à certaines thématiques abordées.
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	<p>Fréquentation de l'action et assiduité pour certains.</p> <p>541 participations à l'occasion de 72 séances d'activité (8 présents en moyenne).</p>	<p>- Respect du cadre d'intervention,</p> <p>- Diversité des thèmes abordés (relations familiales, relations entre élèves, avec les enseignants, l'absentéisme, les loisirs, la sexualité, la religion, la perception de l'actualité...),</p> <p>- Partenariat avec les établissements scolaires.</p>

Action Collective - Groupes de Paroles à l'attention des Parents du Deffends

CHAMPS D'ACTION	Relations familiales (Soutien à la parentalité), Éducation civique (Lien social et vivre ensemble).	
CONSTATS ET PROBLÉMATIQUES	Interrogation en ce qui concerne : - les événements de janvier, - l'éducation, - le lien social, - la citoyenneté.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	- Offrir un espace de paroles pour échanger sur les thèmes proposés par les habitants parents eux-mêmes et développer des liens, - Développer les compétences éducatives des parents.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Groupe de paroles mensuel afin de : - créer du lien en partageant des interrogations entre parents et avec des professionnels, - favoriser l'écoute de l'autre, l'échange, - élaborer sur la contradiction, les situations anxiogènes et les visions du monde de chacun.	
PUBLIC	Parents et enfants de l'atelier accompagnement scolaire du centre social et culturel.	
MOYENS D'ACTION	- Groupes de paroles dans la Maison de Quartier du Deffends. - Respect du cadre, respect de la parole de chacun, pas de passage à l'acte, téléphones mobiles éteints, respect du cadre horaire, on arrive à l'heure et on ne quitte pas avant l'heure. - Engagement de chacun pendant 1 h. Vote d'un thème à main levée.	
ENCADREMENT	Une éducatrice de rue, Psychologue de l'association jusqu'en septembre 2015, La responsable du secteur éducatif du centre social et culturel.	
RYTHME OU DURÉE	Fonctionnement annuel, 1 mardi par trimestre de 17h30 à 18h30.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Évolution des pratiques éducatives des parents, Évolution des représentations individuelles, Développement des relations sociales.	
PARTENAIRES	1 ^{ER} CERCLE	
	Centre Social et Culturel	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	20 participations à l'occasion de 2 séances d'activité (10 présents en moyenne).	Respect du cadre d'intervention, Diversité des thèmes abordés (l'éducation, les relations familiales, le lien social, la citoyenneté, la perception de l'actualité...), Connaissance des besoins des habitants, leurs évolutions et les réponses apportées. Coordination et partenariat entre les professionnels.

La Médiation Éducative et Sociale

CHAMPS D'ACTION	Éducation Civique (Prévention et médiation dans les espaces publics), Scolarité (Lutte contre le décrochage scolaire), Formation – Emploi (Accès à la qualification).	
CONSTATS	Les espaces publics, dont l'environnement de établissements scolaires et notamment celui du lycée sont tout particulièrement exposés à de multiples problématiques qui peuvent concerner l'errance résultant du décrochage scolaire, les actes d'incivilité, les conduites à risques, la consommation de stupéfiants, la délinquance, et plus récemment les phénomènes de radicalisation.	
PROBLÉMATIQUE	Incivilités, situations de détresse et de précarité, troubles de voisinage, difficultés relatives à l'habitat, dissolution des transmissions intergénérationnelles.	
OBJECTIF GÉNÉRAL	Prévenir l'incivilité, le décrochage scolaire, les conduites à risque, la délinquance et les phénomènes de radicalisation des jeunes, Soutenir la professionnalisation, la qualification et l'insertion professionnelle des médiateurs socio-éducatifs.	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - assurer une présence éducative de proximité, aller à la rencontre et tisser des liens avec la population, et plus particulièrement les jeunes dans les espaces publics et extérieurs, aux abords des établissements scolaires et du lycée RAYNOUARD, - réaliser des interpellations éducatives et des actions de médiation permettant de rétablir des relations positives entre les jeunes et leur environnement social (établissements scolaires, institutions, famille, groupe de pairs, voisinage, habitants, commerces...), - réaliser des actions de médiation, d'orientation auprès de services spécialisés, permettant de traiter les problématiques individuelles et prévenir les ruptures scolaires, - Participer à la prévention des phénomènes de radicalisation, - réaliser une veille sociale et une veille technique. 	
PUBLIC	<p>Le public est constitué des habitants de la commune, quel que soit leur âge. Les difficultés, d'ores et déjà identifiées, mettent souvent en jeu des enfants et des adolescents, qui font plus particulièrement l'objet d'attention, ainsi que leur famille, des jeunes majeurs qui fréquentent les espaces publics et extérieurs et les abords des établissements scolaires, y compris en soirée.</p> <p>Les personnes isolées, fragilisées identifiées sont mises en lien avec les services compétents, les associations, le voisinage, de façon à les réintégrer dans la vie sociale, les rassurer.</p>	
MOYENS D'ACTION	1 médiateur socio-éducatif recruté en emploi d'avenir de 3 ans, engagé dans un parcours de pré formation et de formation de moniteur éducateur, Tuteur chargé d'assurer l'accompagnement du médiateur dans son parcours de formation.	
ENCADREMENT	Infrastructure de l'association.	
RYTHME OU DURÉE	du mardi au samedi de 13 h à 20 h et de 15 h à 22 h suivant les saisons.	
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Résolutions des situations de danger, amélioration de la situation des personnes en détresse et en difficulté, - Rétablissement du "mieux vivre ensemble", - Amélioration de la qualité du cadre de vie et de l'habitat, de l'équilibre intergénérationnel. 	
PARTENAIRES	Établissements scolaires, services municipaux, antenne de justice, police municipale, gendarmerie, habitants, commerçants, office HLM, acteurs de l'espace public, services sociaux.	
ÉVALUATION	Quantitative	Qualitative
	<p>Durant l'année 2016, 147 personnes (64 H et 83 F, 68 personnes de 7 à 24 ans et 79 de 25 ans et plus) ont été rencontrées et informées individuellement.</p> <p>Lors des 49 présences sur les quartiers prioritaires de la ville et dans l'environnement du lycée, l'action a également été présentée à l'occasion de rencontres avec des groupes de jeunes (de 7 à 24 ans et de + de 25 ans).</p> <p>Les problématiques traitées ont concernées 24 situations individuelles dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éducation civique (19), - Accompagnement à la scolarité (3), - Hébergement et du logement (3), <p>21 interpellations éducatives auprès de groupe de jeunes sur les quartiers prioritaires (conduites à risques...) et 163 interpellations aux abords du lycée (déchets, nuisances sonores, squats devant les portails, conduite addictives, délinquance routière...)</p> <p>1 gestion de conflit suite à un vol de portable et 1 action collective (Bowling)</p> <p>18 participations à des manifestations locales (expositions au lycée, caravane de l'art, ateliers des petits débrouillards, pôle culturel, Street art, vernissages et un atelier Graff du Bazard du Léopard, concert à la Taverne Le Passage, festivités de Noël).</p> <p>1 veille technique (voiture vandalisée sur un parking).</p>	<p>Évolution du climat social (Incivilités, relations pacifiées avec le voisinage) et des différents usages de l'espace public et aux abords des établissements scolaires et du lycée,</p> <p>Nombre de personnes et de groupes rencontrés,</p> <p>Nombre et caractéristiques des difficultés traitées (incivilités, conduites à risque...), phénomènes collectifs traités, actions préventives à développer,</p> <p>Situations individuelles traitées (repérage, informations, accompagnements, orientations) présentant des risques de rupture éducative,</p> <p>Nombre et caractéristiques des médiations engagées,</p> <p>Nombre de signalements des dysfonctionnements matériels et urbains, Partenariat mobilisé.</p>
RÉFÉRENCE AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS : Programme régional de médiation et de soutien à l'emploi dans le secteur social, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance, Politique de la Ville.		

La Planification Familiale et Le Conseil Conjugal

CHAMPS D'ACTION	Santé (Éducation à la sexualité), Relations familiales (Soutien à la parentalité et à la conjugalité).																												
CONSTATS	La méconnaissance et le manque d'information entraînent des conduites à risques.																												
PROBLÉMATIQUE	L'isolement et les tabous freinent l'accès à la contraception.																												
OBJECTIF GÉNÉRAL	Amener les jeunes et les adultes à maîtriser leur sexualité et leur vie conjugale.																												
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	Créer une relation de confiance mutuelle, Appréhender tous les sujets liés à la contraception, IVG, la sexualité, le relationnel chez les jeunes, dans le couple et la famille, Rendre acteurs et indépendants dans la vie affective et dans la gestion des modes de contraception, S'assurer que les difficultés sont considérées dans leur globalité pour faciliter leur prise en charge, Mutualiser les compétences de chaque partenaire.																												
PUBLIC	Jeunes, couples et familles.																												
MOYENS D'ACTION	Permanences de planification et d'éducation familiale dans 2 Unités Territoriales et Sociales du Conseil Général (Lundi et Jeudi de 12h à 15h sur Brignoles et Mardi de 12h à 14h sur Barjols), Actions et informations collectives.																												
ENCADREMENT	1 conseillère conjugale et familiale, 1 médecin de la Protection Maternelle et Infantile.																												
RYTHME OU DURÉE	Fonctionnement sur l'année scolaire (19 heures hebdomadaires), Permanences hebdomadaires et interventions à la demande.																												
RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ACTION	Connaissance et maîtrise de la contraception et des infections et maladies sexuellement transmissibles																												
PARTENAIRES	1^{ER} CERCLE	2^{EME} CERCLE																											
	Protection Maternelle et Infantile, Direction de la Solidarité et de l'Insertion, Aide Sociale à l'Enfance, hôpital, Éducation Nationale.	Centres de formation, Mission Locale, Centres d'aide par le Travail, Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance des Adultes du Var, Protection Judiciaire de la Jeunesse.																											
ÉVALUATION	QUANTITATIVE	QUALITATIVE																											
	<p>305 consultations</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Garçons</th> <th>Filles</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12-15 ans</td> <td></td> <td>64</td> <td>64</td> </tr> <tr> <td>16-17 ans</td> <td>1</td> <td>151</td> <td>152</td> </tr> <tr> <td>18-21 ans</td> <td>1</td> <td>55</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>22-24 ans</td> <td></td> <td>17</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>25 ans et plus</td> <td></td> <td>16</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>2</td> <td>303</td> <td>305</td> </tr> </tbody> </table> <p>299 personnes ont été reçues sur Brignoles et sur Barjols.</p> <p>54 interventions collectives de 2 heures auprès de 866 jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 interventions auprès d'une classe de CM2 (20 élèves) de l'école primaire LA TOUR, - 16 interventions auprès de 8 classes de 4ème (240 élèves) du collège Jean MOULIN, - 16 interventions auprès de 8 classes de 4ème (256 élèves) du collège Paul CÉZANNE. - 20 interventions auprès de 10 classes de 2nd (350 élèves) du lycée RAYNOUARD. 		Garçons	Filles	Total	12-15 ans		64	64	16-17 ans	1	151	152	18-21 ans	1	55	56	22-24 ans		17	17	25 ans et plus		16	16	Total	2	303	305
	Garçons	Filles	Total																										
12-15 ans		64	64																										
16-17 ans	1	151	152																										
18-21 ans	1	55	56																										
22-24 ans		17	17																										
25 ans et plus		16	16																										
Total	2	303	305																										
RÉFÉRENCE AUX DISPOSITIFS ASSOCIÉS : Protection Maternelle et Infantile et Code de la Santé Publique.																													

15^{ème} partie : Développement du partenariat local

Relations de coopérations selon la catégorie de partenaires	Nombre d'usagers	%
1- Santé	15	6%
2- Hébergement	3	1%
4- Formation / Emploi	62	25%
5- Relations Familiales	6	2%
6- Loisirs	63	26%
7- Éducation Civique	56	23%
8- Scolarité	40	16%
Total	245	100%

Dans le cadre des accompagnements individualisés, l'équipe a mis en œuvre **245 collaborations partenariales** (plusieurs partenaires peuvent être mobilisés pour un même usager) en développant un partenariat élargi (**49 partenaires couvrant 8 secteurs d'activité**).

Le partenariat a été entretenu avec les services de la santé (15 personnes), les acteurs de l'hébergement (3), les acteurs de l'emploi et de la formation (62), les services et établissements concernant la famille (6), les acteurs des loisirs (63), ceux de l'éducation civique et de l'accès aux droits (56) et les services et établissements scolaires (40).

SCOLARITE : 40 usagers

Associations d'accompagnement à la scolarité
Centres d'information et d'orientation
Foyers Socio éducatifs des Collèges
Basson Education Formation
Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté
Ecole de la 2^{ème} classe
Commission Départementale de l'Education Spéciale
Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
Instituts Médico-Éducatifs / Institut Médico-Professionnel
Instituts Educatifs Thérapeutiques et Pédagogiques
Inspection Académique
Facultés

EDUCATION CIVIQUE : 56 usagers

Collèges
Ecoles primaires
Lycées

Caisse d'Allocations Familiales
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
Municipalité Sociale Agricole
Services des Affaires Scolaires des Mairies
Services Politique de la Ville des Mairies
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
Assistante Sociale Scolaire
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Associations
Auro écoles
Services des Eaux
Banque de France, Trésor Public, Vex Amédées,
Centre des impôts
Maison Départementale des Personnes Handicapées
Agence Nationale de l'Occupation des Bâtiments et des Migrants
Autres associations de Prévention Spécialisées
Conseils
Bourse de Travail
Candidatures
Associations de Justice et du Droit
Centre de ressources juridiques
Avocats, Huissiers,
Juges d'Application des Peines
Tribunaux
Service Régional de l'insertion et de Production
Maison d'Art
Service éducatif auprès du tribunal

RELATIONS FAMILIALES : 6 usagers

Union Départementale des Associations Familiales

Conseil Général – Aide Sociale à l'Enfance
Association Départementale de Sauvage de l'Enfance des Ados du Var

Conseil Général – Unités Territoriales Sociales
Conseil Général – Fond d'Aide aux Jeunes
Conseil Général – Service Transport
Centres Communaux d'Action Sociale
Services Fam Civil et Services des Bénévoles des Mairies
Associations Caritatives
Sociétés de Transport
Association de défense des droits (URJC OJIE CROISIR, Droit des Femmes...)
Préfecture
Association Garrigues
AS Gendarmerie

FORMATION / EMPLOI : 62 usagers

Agences d'interim
Centre d'Aide par le Travail
Association de Formation Professionnelle pour Adultes
Association pour Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés
Associations gda à la création d'entreprises
Chambre de Commerce et d'Industrie
Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Centre Départemental pour l'insertion Sociale
Bureau Service National de l'Année
Service National European

Mission Locale
Rôle Emploi
Compagnie Bilézeux (Chantier école)
Centres de Bilan et de Formation
Centres de Formation des Apprentis
Maison de l'apprenti
Mairies Services Emploi
Associations d'Aide à l'insertion (Garageux, Provence Action Service, ADVANM...)
Centres d'Apprentissage
Centres d'Apprentissage
Centres d'Apprentissage
Centre d'Education Fondatrice et de Sport

Relation Educateur / Jeune et sa famille

Services Jeunesse et Sports et Réservés des Mairies
Services Politique de la Ville des Mairies
Bureau Information Jeunesse
Centres Accès
Centres Socioculturels et Culturels
Clubs sportifs
Espaces culturels multi-activités
Associations locales
Organismes de Vacances
Dispositif Ville Vie Vacances

Conseil Général – Service de Protection Maternelle et Infantile
Centre de Planification Familiale
Associations Spécialisées
Hébergement et d'urgence
Services Formations et Accès aux Soins
Centres Vaccinal Psychiatrique
Centres Médico-Psychi-Éducatifs
Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Audiologie

HEBERGEMENT : 3 usagers

Hôtels et pensions
Campings

Service d'Accueil et d'Orientation
Centres d' Hébergement et de Réinsertion Sociale
Foyers Jeunes Territoriaux
Structures d' Hébergement (Allocation de Logement Temporaire) et Structures d' Hébergement Social (Hébergement, Foyers de Solidarité pour le Logement, Loger l'as)
Office d'habitation à loyer Modeste
Propriétaires de Logement
Agences Immobilières
Agences Immobilières à Vocation Sociale
Campagnons Bénévoles (Achètes de quartiers)
Agence Départementale d'Informations sur le Logement

SANTÉ : 15 usagers

Médecins Généralistes et spécialistes
Médecine sociale et médecine du Travail
Association de Défense des personnes Handicapées
Centre de ligue de Santé La Colombe
Centres de soins infirmiers
Instituts Médico - Educatifs
Ambulances
Provence Vex Solidarité

LOISIRS : 63 usagers

Un projet mis en œuvre en partenariat avec les politiques publiques

Le projet associatif et les missions qu'il véhicule sont en effet constamment impliqués aux **échelons** administratifs, techniques et locaux ainsi qu'à travers les instruments ou les organes de **co**ordination des politiques publiques suivantes:

- Schéma de l'Enfance du Var,
- Programme régional de médiation et de soutien à l'emploi dans le secteur social,
- Actions d'intégration et d'accès à la nationalité française de la préfecture du Var,
- La Politique de la Ville,
- Conseil Départemental de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,
- Conseils locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Brignoles et de Saint Maximin,
- Les projets de territoires et les conférences territoriales du Département et les projets partenariaux en découlant avec les Unités Territoriales Sociales de Brignoles et de Saint Maximin,
- Les CCAS de Brignoles et de Saint Maximin,
- La Mission Locale Ouest Haut Var,
- Le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire de Brignoles.

Ainsi le projet de prévention de prévention de l'ASEPARG est inscrit de manière réelle dans une dynamique partenariale, non seulement en tant que PROJET ASSOCIATIF, aux côtés des institutions de l'État, de la Région, du département du Var, des communes de Brignoles et de Saint Maximin dans le cadre de leurs compétences particulières, partagées ou de leurs politiques volontaires dans les domaines de la Solidarité, de l'Enfance, de la Prévention, de l'Insertion, de la Santé et du Logement.

Le projet de l'ASEPARG a une implication partenariale importante en tant que MISSIONS ET ACTIONS COORDONNÉES en référence aux schémas et instances de coordination territoriale rappelées ci-dessus.

Les services et équipes de terrain sont étroitement liés avec l'ensemble des services sociaux, sanitaires, judiciaires, éducatifs, culturels, des entreprises et des organismes de formation, les familles, les jeunes et les associations; et participent à la mise œuvre du Réseau Local Jeunes, du dispositif "Construis-Toit" du Foyer Jeunes Travailleurs, des différentes actions des Compagnons Bâtisseurs, du Réseau Interface Prévention Santé Insertion, du Comité Local d'Animation du quartier du Deffends, du projet Equipe de Réussite Educative et du dispositif "bourse au permis" sur Brignoles.

Enfin, des coordinations régulières sont mises en place avec la Mission Locale Ouest Haut Var, le service Education Jeunesse Citoyenneté et le Centre Social et Culturel de Saint Maximin afin de partager les diagnostics et les suivis des situations individuelles et élaborer des projets collectifs.

16^{ème} partie : Suivi des actions de Prévention spécialisée par le département

Le dispositif prévoit deux instances de rencontres qui se réunissent régulièrement entre les trois acteurs concernés.

UN COMITE TECHNIQUE

Il doit se réunir au moins tous les trimestres et autant que de besoin à la demande de l'une des parties. C'est le Conseil Départemental qui doit l'animer en tant que chef de file de la prévention spécialisée, représenté par le responsable de l'UTS du territoire concerné et accompagné du référent départemental de la Direction Enfance pour prise en compte de la vision départementale et assurer la cohérence de la politique conduite. Il pourra être fait appel à un partenaire extérieur pour participer à la réunion en fonction des thématiques abordées.

La commune est représentée par le chef de service qui suit la politique, et l'opérateur par son directeur.

Ce comité a pour but de faire le point et le bilan du trimestre écoulé, d'aborder les problématiques techniques, de terrain et les dossiers individuels.

Ce Comité est organisé et animé par le Responsable de l'UTS concernée ou son représentant.

UN COMITE STRATEGIQUE

Il doit se réunir une fois par an et autant que de besoin. Il est animé et organisé par le Conseil Départemental représenté par le Responsable du Service Prévention et Jeunesse de la Direction de l'Enfance, accompagné du Responsable d'UTS du Territoire concerné. La commune est représentée par un élu et l'opérateur par son Président.

Il pourra être fait appel à un partenaire extérieur pour participer à la réunion en fonction des thématiques abordées.

Ce comité fait le bilan de l'année écoulée, élabore les perspectives stratégiques pour l'avenir.

SAINT-MAXIMIN

Mieux vivre ensemble entre coupe et brushing

Les apprentis coiffeurs du CFA ont accueilli, hier matin, des personnes en insertion sociale et professionnelle dans le cadre d'une action solidaire qui satisfait participants et acteurs

Les conversations allaient bon train, hier matin, dans l'atelier de coiffure du CFA (centre de formation des apprentis), rythmées par le bruit des sèche-cheveux et des coups de ciseaux. Les apprentis et leurs formateurs accueillent cinq clientes dans une ambiance des plus chaleureuses mais dans un cadre particulier. Celui d'une opération solidaire initiée par le Département, la Ville et la chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Avec comme cheville ouvrière les professionnels des unités sociales du conseil départemental, du centre social et culturel Martin Bidouré, l'Aseparg⁽¹⁾ et l'association Garrigues.

Créer du lien

Cette initiative, qui a déjà été menée à deux reprises dans l'établissement, a plusieurs objectifs avec comme fil conducteur le mieux vivre ensemble. Il s'agit de créer du lien, d'engager des échanges, de faire tomber des barrières. D'ouvrir les portes du CFA notamment à ses voisins. Les mines réjouies des participantes et acteurs démontrent tous les bienfaits de cette action.

Elle permet à des personnes en insertion sociale ou



L'ambiance était studieuse et conviviale dans l'atelier de coiffure.

(Photos Hélène Dos Santos)

professionnelle, repérées par les travailleurs sociaux, de bénéficier des ateliers coiffure ou restauration. Elles déboursent 5 euros pour une séance de coiffure. Mais au-delà, il s'agit d'établir une communication, de briser son enfermement et de revaloriser l'image de soi.

« C'est énorme comme bienfait sur l'estime de soi. C'est

un des moyens de la retrouver ne serait-ce qu'un peu. Il est aussi important que les bénéficiaires s'acquittent d'un paiement. Elles l'acceptent volontiers », souligne le conseiller départemental, Sébastien Bourlin.

Une dimension citoyenne

Et de poursuivre, « on évoque toujours l'aspect finan-

cier mais là ce sont les ressources humaines qui sont mobilisées. »

Cette opération est également bénéfique pour les élèves. « Elles s'ouvrent sur une autre clientèle avec une dimension sociale et citoyenne. Des échanges s'établissent. Ça va plus loin que l'acte technique », ponctue la directrice du CFA et adjointe au maire de Saint-

Maximin, Mireille Bœuf. Un outil aussi positif pour les travailleurs sociaux, « quand on voit les sourires sur les visages, ça fait plaisir. Nous avons commencé tout d'abord à travailler dans le quartier du Delfonds pour parer aux éventuelles tensions entre habitants et le CFA », précise Frédérique Matuszak, éducatrice spécialisée à l'Aseparg qui

Convaincues !

Malika de Saint-Maximin, cliente du jour : « C'est super qu'il y ait ce type d'initiative. On peut prendre soin de nous sans se ruiner. Les filles sont sympathiques, professionnelles. On bénéficie de leur avis et conseils. Et on vient en groupe, entre copines, c'est plus convivial. »

Camille en deuxième année du brevet professionnel : « C'est génial. J'ai vraiment passé une bonne matinée. Ça nous fait des clients en plus. De l'expérience. Cette opération nous permet d'avoir d'autres contacts. Personnellement, je suis très ouverte et sociable. »

a œuvré conjointement avec Lélia Camel du centre social maximinois. Le prochain atelier, en mars, permettra aux participants de partager un repas au CFA.

G. LEVA

gleva@varmatin.com

L'Association spécialisée d'éducation de prévention, d'animation et de recherche globale.

BRIGNOLES

Un forum pour être en bonne santé et favoriser l'insertion



Les animateurs et partenaires de ce troisième Forum de la santé ont accueilli 130 visiteurs. (Photos V. T.)

La mutualité française de la région Paca a présenté, hier, dans le hall des expositions le troisième forum santé IPSI (Interface prévention santé Insertion) en partenariat avec la région Paca, la mairie de Brignoles, la mission locale de la Provence verte. Une vingtaine d'ateliers proposaient les thématiques suivantes : prévention santé sur les addictions, alimentation, santé sexuelle, homophobie, sécurité routière, accès aux droits et les risques psychosociaux.

Dans les domaines de la prévention santé, plusieurs ateliers ont présenté des centres de soins, d'accompagnement et de prévention : dépistage du diabète, hypertension, bronchite chronique etc.

Il était question également du bien-être, de la sophrologie, de gestion des émotions, et surtout de la santé mentale.

Une participation volontaire

130 personnes et dont beaucoup de jeunes s'étaient inscrits à ce forum. Toutes et toutes ont visité l'ensemble des stands.

Lors de l'inauguration officielle, Philippe Vitte, député et vice-président du conseil régional a confirmé le soutien de la région Paca à la mutualité française Provence Alpes Côte d'Azur avec une aide financière de 118000 euros en soulignant que la santé était un levier favorable à l'insertion.

Pour sa part, Didier Brémond représentant Josette Pons maire de Brignoles a remercié les organisateurs d'avoir choisi la ville de Brignoles pour cette importante manifestation.

Pour sa part, Sandrine Falasco, présidente de la commission prévention et promotion de la santé de la délégation varoise de la Mutualité française du Var a insisté sur l'intérêt de la promotion de la santé chez les personnes en insertion.

L'objectif de ce forum de faciliter l'accès à la santé et à la prévention des publics en situation d'insertion sociale ou professionnelle afin de limiter les ruptures dans la démarche d'insertion.

V. T.



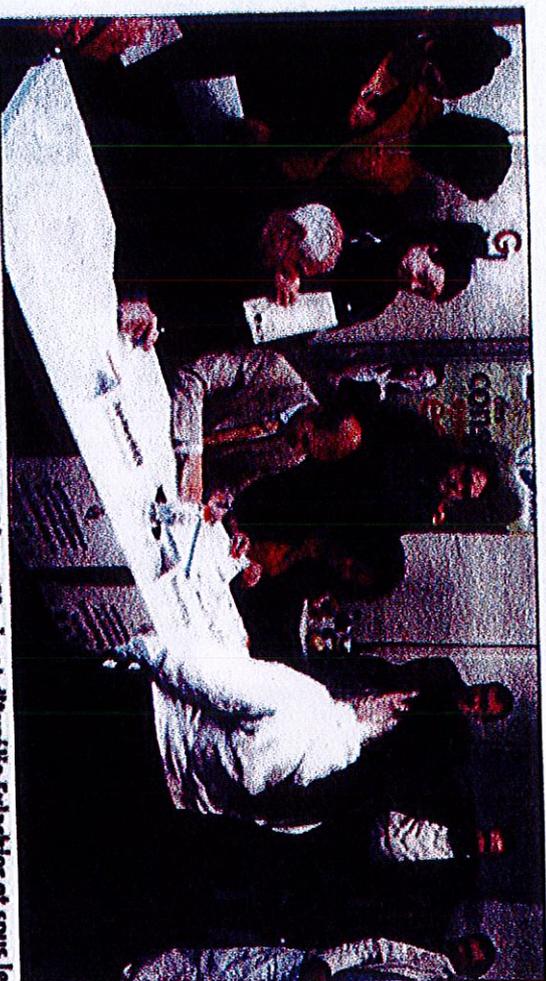
Les jeunes ont évoqué l'importance d'une alimentation saine.



Les visiteurs ont visité les différents stands et se sont prêtés à des tests.

Participation à l'organisation, présentation de la planification et de l'éducation familiale et accompagnement de jeunes dans l'accès aux soins, lors du forum santé.

La Garantie jeunes pour prévenir le risque d'exclusion



En présence du sous-préfet, au centre, de Jean-Pierre Morin et d'Auréliette Fulaquier et sous les yeux des chefs d'entreprise, une dizaine de jeunes ont signé leur engagement.

(Photo C. L.)

Depuis 2013, dans le cadre d'un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, a été instaurée la Garantie jeunes qui permet à des jeunes en grande précarité de s'installer dans la vie active grâce à un parcours complet et intensif d'accès à l'emploi. Elle s'adresse aux 16 - 25 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude. Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de mises en situation professionnelle et d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi. Depuis 2016, ce dispositif a été étendu au département du Var pour sept Missions Locales – porteurs du projet – sur les neuf que compte le département, dont celle de l'Ouest Haut Var. Hier matin, une dizaine de jeunes issus du territoire étaient réunis quartier du Plan autour de Raymond Yeddou, sous-préfet de Jean-Pierre Morin, président de la Mission locale Ouest Haut Var, et Aurélie Fulaquier, directrice de l'antenne brignolaise, pour signer leurs contrats d'engagement. « Une chance qui vous est offerte, qu'il faut saisir », insistait Jean-Pierre Morin dans son intervention. « Une main tendue, ajoutait le sous-préfet, qui a pour objectif de redonner confiance en vous-même, vous faire prendre conscience que vous avez du talent, des qualités. »

Devant quelques chefs d'entreprise Parrains de l'opération, les jeunes n'ont pas tremblé au moment d'apposer leur signature. Un premier pas réussi qui en appelle d'autres.

C L.

L'association participe à la mise en œuvre de la Garantie Jeune à l'attention des jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité.

Var Matin, 18 mai 2016.

SAINT-MAXIMIN

Leur insertion sociale passe par un travail à la patinoire



Ces jeunes, soulagés, ont trouvé de l'occupation pendant leurs vacances de Noël.

(Photo B. G. C.)

Dans le cadre du contrat d'engagement «insertion par l'activité économique», sept jeunes âgés de 16 à 20 ans vont travailler 24 heures à la patinoire de Saint-Maximin en échange de 200 euros pour les aider à payer leur permis.

Les activités du service Education, jeunesse et citoyenneté, en partenariat avec l'association Aseparg, vont permettre d'aider Elise Muñoz, Tibo Kias, Adeline Delaury, Allan Allb, Manolle Mohabi, Florent Talbot et Karima El Yousfi à financer leur permis de conduire pour mieux s'insérer dans la vie

professionnelle.

Du 26 au 31 décembre, vous pourrez retrouver ces jeunes à la patinoire, certainement au niveau du stand de matériel, sous la supervision de la Maison des Jeunes et des associations. Une action qui a pour vocation de les initier à l'emploi.

Les contrats signés en présence des parents

Durant leur parcours d'insertion, ils vont devoir respecter les règles de respect, ponctualité et suivi des consignes comme ce sera par la suite le

cas dans leur futur métier. De leur côté, les organismes à l'origine de l'action suivront ces jeunes dans leur projet professionnel et assureront le financement d'une partie de leur permis de conduire directement auprès de l'établissement choisi. Autant d'instructions et d'engagements réciproques qui ont été rappelés par le maire, Christine Lanfranchi-Dorgal, lors de la signature des contrats, en présence des parents, indispensables pour la validation de l'action des enfants mineurs.

B.-G. C.

Var Matin du 7 décembre 2016.

Les lycéens découvrent le secteur de la santé et du social

Au lycée Raynouard, les 260 élèves de première et terminale ont participé et planché sur la journée de la santé et du social. Enrichissante, elle comprenait des rencontres avec des professionnels et responsables d'associations.

Elle était animée par seize intervenants. Rien de tel que ces rencontres pour apprendre, découvrir et sans doute et choisir un métier.

Elle a été l'occasion de découvrir plusieurs directions dans les métiers de santé et du social comme: conseiller en économie sociale et familiale, infirmier et ses spécialisations (très prisé), or-



En apparence décontractés mais réellement attentifs.

(Photo V. T.)

thoptiste, podologue, psychomotricien, diététicien, éducation spécialisée pour les jeunes et de rue, le service civique.

Les élèves ont également eu l'occasion d'écouter des

spécialistes de la protection de l'enfant en danger, du mal logement, de l'économie sociale solidaire ainsi que le BTS Service et prestations des secteurs sanitaire et social, mais aussi des informa-

tions sur les dons d'organes et de moelle osseuse.

D'une manière générale, les élèves ont découvert avec intérêt les différentes orientations possibles.

V. T.

Var Matin du 16 Décembre 2016